

Schéma directeur de la vie étudiante - Alsace 2018-2022

- Université de Strasbourg
- Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg | BNU
- Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg | Engées
- Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg | Ensas
- Haute école des arts du Rhin | Hear
- Institut national des sciences appliquées de Strasbourg | Insa
- Université de Haute-Alsace | UHA

Université de Strasbourg

en association

avec



et



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SITE ALSACIEN

Schéma directeur de la vie étudiante - Alsace (SDVE-A)
Contrat de site Alsace 2018 - 2022

	page
SOMMAIRE :	
Contexte et objectifs	2
1 - Le site universitaire alsacien	4
2 - Pilotage et méthode de travail pour l'élaboration du SDVE-A	6
3 - Fiches projets par axe :	8
3.1 - Santé et sport	9
3.2 – Culture et média	15
3.3 - Vie associative et engagement étudiant	22
3.4 – Handicap	32
3.5 – Développement durable et responsabilité sociétale	40
3.6 – Accueil et conditions de vie	54
4 - Indicateurs de suivi et de réussite	63
5 - Moyens nécessaires et répartition des coûts entre établissements	64
<i>Annexe : composition des commissions</i>	68

Contexte et objectifs

Dans le respect de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et en cohérence avec le plan national de vie étudiante du 1^{er} octobre 2015, un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est élaboré dans le cadre du contrat de site Alsace 2018-2022 des établissements associés (l'Université de Strasbourg avec l'ENGEES et l'ENSAS, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, la HEAR et la BNU de Strasbourg). Ce projet s'inscrit dans la continuité du premier schéma directeur de la vie étudiante 2015-2017. **Il s'agit d'un programme large et global visant l'amélioration de la vie étudiante, défini par l'ensemble des partenaires dans un esprit de coopération, de mutualisation et de synergie** en lien avec le CROUS et en cohérence et partenariat avec les collectivités territoriales.

Le SDVE-Alsace a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants à l'échelle du site, en considérant leur diversité de profil, de statut et de parcours dans le but de favoriser leur réussite.

Il est effectivement établi (enquêtes OVE) que les conditions de vie étudiante et les activités extra-universitaires influent directement sur la réussite académique, l'insertion professionnelle durable et la confiance en l'avenir.

De plus, la qualité de la vie étudiante est un facteur important d'attractivité pour les établissements ainsi que pour le territoire.

Les actions qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce programme viennent enrichir l'offre déjà déployée à l'échelle du site ou au niveau des établissements.

Des pratiques remarquables et précurseurs peuvent être citées, notamment l'existence, depuis une dizaine d'années à l'échelle du site, de la carte multiservices (restauration, bibliothèques, impression, transport, sport, laverie, contrôle d'accès ...), ainsi que la carte culture offrant un large choix de spectacles et d'activités culturelles à des tarifs adaptés aux moyens des étudiants. Chaque établissement est déjà fortement impliqué dans de nombreuses actions en matière de vie étudiante avec une volonté d'ouverture aux étudiants des autres établissements et d'ouverture sur la cité. Les horaires d'accessibilité des bibliothèques universitaires, BNU de Strasbourg et centres communs de documentation, sont étendus en soirée et les week-ends, notamment par le recours à des contrats d'étudiants. Depuis 2017, de nombreuses actions supplémentaires sont déployées grâce au premier SDVE.

Ainsi ce nouveau schéma directeur de la vie étudiante s'appuiera sur un existant en permettant d'ouvrir ou d'étendre certaines actions à l'ensemble des étudiants du site, d'en compléter d'autres ou enfin d'en créer de nouvelles.

Il est la formalisation d'une volonté politique partagée entre l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES, l'ENSAS, la HEAR, la BNU de Strasbourg et le CROUS.

Les établissements précités s'engagent résolument dans ce projet commun et ambitieux visant l'amélioration des conditions de vie étudiante et de sa qualité. Mais ils ne peuvent s'y engager seuls ; ils associeront à leurs démarches et à leurs actions, les partenaires indispensables et pertinents.

Les principaux et incontournables partenaires sont les collectivités territoriales (région, départements, villes).

D'autres partenaires (rectorat, lycées, associations, organismes culturels et sportifs, organismes privés, etc.) pourront accompagner certaines actions.

Les objectifs stratégiques dans lesquels s'engagent les acteurs du site sont pluriels :

- Offrir à chaque étudiant.e, ou rendre possible à chacun.e, une vie étudiante de qualité,
- Répondre à la diversité des besoins et des attentes en matière de vie étudiante,
- Faciliter les démarches et rendre accessibles les services,
- Eveiller le sentiment de citoyenneté, de responsabilité et d'appartenance à un établissement du site,
- Aiguiser l'appétit culturel et sportif et favoriser l'ouverture et le partage.

La définition du programme d'actions des quatre prochaines années, en accord avec les axes politiques prioritaires du contrat de site, s'appuie sur les réalisations du précédent schéma directeur et sur les résultats de l'enquête relative à la vie étudiante menée auprès de l'ensemble des étudiants du site en 2017.

Ainsi, seront poursuivies, notamment, les actions de prévention, de santé et d'accompagnement social, de valorisation de l'engagement étudiant et seront créées des actions concernant le développement durable et la responsabilité sociétale, en accord avec la thématique transversale du contrat de site ou par exemple, concernant l'hébergement d'urgence ou le rythme de vie étudiante. En effet, l'enquête a révélé que 5% des répondants (4541 répondants au total) ont connu une période de sans domiciliation ou 37% des répondants déclarent ne pas déjeuner systématiquement le midi, dont 54% d'entre eux par manque de temps.

Ainsi, les trente-trois projets d'action de ce nouveau SDVE-A répondent aux objectifs stratégiques annoncés. Chacun de ces projets est décrit sous forme de fiche détaillée dans la partie 3 de ce document.

Chaque action contribue à la réalisation des objectifs stratégiques :

- **Offrir à chaque étudiant.e, ou rendre possible à chacun.e, une vie étudiante de qualité ;**
Charte sur les rythmes d'études (fiche 31), Pedibus nocte securi (fiche 19), Campagne de sensibilisation aux violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) (fiche 21),
- **Répondre à la diversité des besoins et des attentes en matière de vie étudiante ;**
Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra marins (fiche 29), Urgence logement en période de rentrée (fiche 28), Observatoire alsacien du logement des étudiants (fiche 27), Auto-défense et confiance en soi (fiche 23), Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH (fiche 25), Prise en charge des étudiants obèses (fiche 2), Certification en langue pour les étudiants en situation de handicap (fiche 15)
- **Faciliter les démarches et rendre accessibles les services ;**
Job étudiant, vers une meilleure visibilité (fiche 30), Réseau des référents santé aide-sociale* (fiche 4), Centre de santé (fiche 1), Etudiants relais campus* (fiche 3), La transition secondaire-supérieur pour les étudiants en situation de handicap (fiche 14), Accueil et accompagnement jusqu'à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap* (fiche 16)
- **Eveiller le sentiment de citoyenneté, de responsabilité et d'appartenance à un établissement du site ;**

Tou.te.s en selles (fiche 18), Campagne EcoGestes (fiche 20), Réseau de recycleries (fiche 24), Mon appart'Eco-Malin (fiche 26), Lutte contre le bizutage (fiches 8 et 9), Campagne de communication pour les élections au CROUS de Strasbourg (fiche 12), Le répertoire des compétences des étudiants engagés (fiche 10)

- **Aiguiser l'appétit culturel et sportif et favoriser l'ouverture et le partage ;**
Réseau de jardins partagés (fiche 22), Concours de création artistique et littéraire (fiche 5), Plateforme média étudiante (fiche 6), Journée de la vie étudiante du site Alsace (fiche 11)

** projets initiés au cours du SDVE-A 2015-2017*

1 – Le site universitaire alsacien

Le site universitaire alsacien présente un paysage complexe, par la diversité des établissements, des types et des organisations de formations ainsi que des implantations géographiques.

- **Les établissements :**

Etablissement	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	Organisme de tutelle
Université de Strasbourg	50 822	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
Université de Haute-Alsace	9 694	MESRI
INSA	2 015	MESRI
ENSAS	823	Ministère de la Culture
HEAR	744	Ministère de la Culture
ENGEES	355	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

- Les formations :

Type de formation	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	dont apprentissage
Licence	24729	
Licence professionnelle	1688	712
DEUST	216	
DUT	4019	403
Master	12189	608
Doctorat	2690	
Diplôme d'école	6609	455
Diplôme de santé	6142	
Diplôme d'université	3479	
DAEU-Capacité-Prépa	2512	

- La répartition géographique :

Commune	Nombre d'étudiants (hors doctorants) (15 janvier 2018)
Haguenau	456
Schiltigheim / Cronenbourg	1165
Strasbourg	47933
Illkirch	3575
Sélestat	42
Colmar	2455
Mulhouse	6666

2 - Pilotage et méthode de travail pour l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante - Alsace 2018-2022

L'instance politique décisionnelle du SDVE est le **comité de pilotage** du contrat de site.

Un responsable politique et un coordonnateur opérationnel du SDVE sont nommés par le comité de pilotage.

Six commissions thématiques ont été mises en place pour concevoir et élaborer le SDVE. Ces commissions sont constituées de membres émanant des différents établissements, du CROUS, d'experts du domaine, et des partenaires acteurs du schéma directeur, le cas échéant. Elles intègrent autant que faire se peut des étudiants. Les commissions sont présidées par un.e président.e.

Les thèmes des six commissions sont :

- Santé et sport
- Vie associative et engagement étudiant
- Culture et média
- Handicap
- Développement durable et responsabilité sociétale
- Accueil et conditions de vie

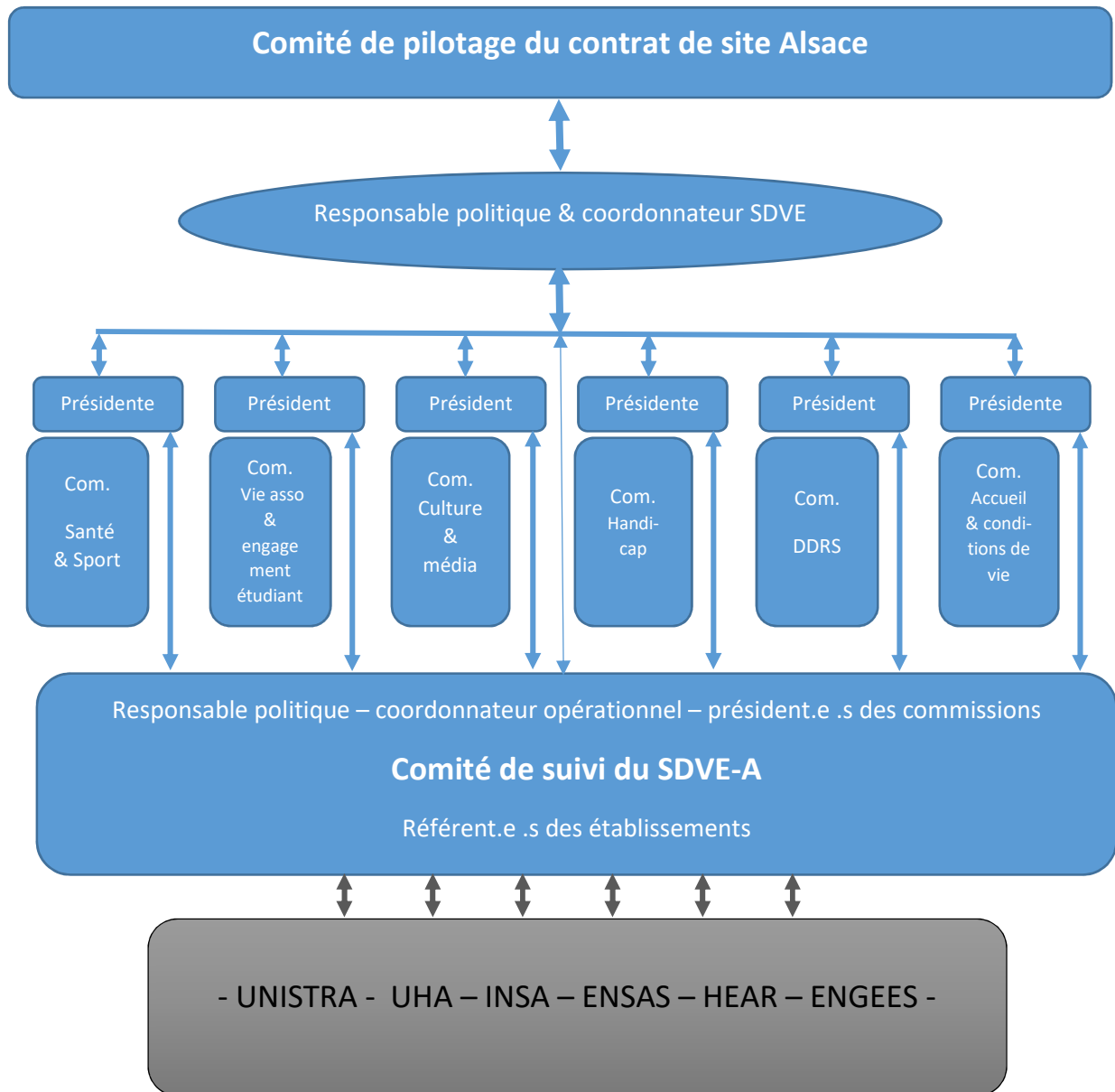
La composition des commissions est présentée en *annexe 1*.

Ces commissions sont également chargées du suivi de la réalisation des actions. En leur sein, des chargés de projet peuvent être désignés pour organiser avec un groupe de travail et porter la mise en œuvre et le déploiement d'actions spécifiques.

La transversalité des actions et leur transférabilité dans les établissements sont assurés par **un comité de suivi**. Ce comité est composé des présidents des commissions, des référents des établissements, de la responsable politique et du coordonnateur opérationnel du SDVE.

Les référents des établissements sont désignés par leur direction/présidence avec une mission de représentation, d'information et de liaison.

Le schéma ci-dessous illustre cette organisation :



En première instance, le SDVE-A est validé par le comité de pilotage du contrat de site puis au niveau des Etablissements, il est présenté aux CFVU, ou commissions qui en font office. Et puisqu'il a des incidences financières, il doit être présenté pour validation aux CA des établissements.

Chaque année, un bilan et un plan d'actions seront partagés au sein du comité de suivi, pour être présentés au comité de pilotage du contrat de site, puis aux CFVU, ou commissions qui en font office, et aux CA des établissements.

3 – Fiches projets par axe

Axe	N°	Nom du projet
Santé et sport	1	Centre de santé
	2	Prise en charge des étudiants obèses
	3	Réseau étudiant relais campus (Erca)
	4	Réseau des référents Santé et aides sociales
Culture et média	5	Concours de création artistique et littéraire
	6	Plateforme média étudiante
	7	Ateliers de pratiques collectives mutualisées
Vie associative et engagement étudiant	8	Lutte contre le bizutage (formation)
	9	Lutte contre le bizutage (communication)
	10	Répertoire des compétences de l'engagement
	11	Journée de la vie étudiante du site Alsace
	12	Campagne commune pour la participation aux élections Crous
	13	Ouverture du diplôme universitaire d'engagement étudiant
Handicap	14	Transition secondaire – supérieur
	15	Certification en langues
	16	Insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)
	17	Guide pratique des étudiants en situation de handicap
Développement durable et responsabilité sociétale	18	Tout.e.s en selle
	19	Pedibus nocte securi
	20	Campagne EcoGestes
	21	Campagne de sensibilisation au VSSH
	22	Réseau de jardins partagés
	23	Auto-défense et confiance en soi
	24	Réseau de recycleries
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH
	26	Bus pédagogique mon appart éco-malin
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants
	28	Urgence logement en période de rentrée
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux
	30	Job étudiant, vers une meilleure visibilité
	31	Charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne

Les lignes grisées correspondent à des projets initiés lors du précédent SDVE 2015-2017

3-1 Santé et sport

Fiche projet - 1

Nom du projet : Centre de santé	Commission : Santé et sport	Avis du comité de pilotage : Favorable pour une étude en prévision d'AAP
Hypothèses de base : - Les étudiants ne connaissent pas les réseaux de soin, ceci est encore plus vrai pour les étudiants étrangers.		
Etat des lieux	- Selon l'enquête réalisée en 2017 dans le cadre du SDVE, 12 % des étudiants ont renoncé à se faire soigner pour des raisons financières.	
Objectifs du projet	- Permettre aux étudiants d'avoir un médecin traitant et un accès aux soins	

Livrables	Etude de la faisabilité du projet selon appel à projets du MESRI	
	Le projet devra prendre en compte	Le projet ne prend pas en compte
	<ul style="list-style-type: none"> - La possibilité de devenir centre de soin dans les locaux actuels des Sumps. - L'organisation administrative avec la prise de rendez-vous, télétransmission. - La cohabitation entre les missions habituelles des Sumps en matière de prévention et les autres. - Embauche de personnels administratif et médical 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce qui existe déjà dans les Sumps comme le centre de planification qui permet que le service soit centre de dépistage anonyme et gratuit. - Les prescriptions de contraception ordinaire et d'urgence. - Les consultations d'urgence assurées.
Indicateurs de suivi	Dossier d'étude avec parangonnage	
Indicateurs de réussite	Candidature à l'AAP et réussite	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de l'AAP 	
	Moyens humains	Moyens financiers
	A étudier en fonction de l'appel à projet du ministère	A étudier en fonction de l'appel à projet du ministère
Montant total : /		
Jalons de mise en place		
Etude en 2019 // proposition pour 2020 – en attente de l'AAP du ministère.		

Fiche projet - 2

<p>Nom du projet : Prise en charge des étudiants obèses</p>	<p>Commission : Santé et sport</p>	<p>Avis du comité de pilotage : Favorable</p>
<p>Hypothèses de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état de santé et la qualité de vie des étudiants obèses des établissements du contrat de site pourraient être améliorés - Un programme d'activité physique adapté et un suivi médico-psychologique répondent à une attente de ces étudiants 		
<p>Etat des lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'étudiants obèses au cours du temps - Cette augmentation corrobore les résultats des différentes enquêtes sur la population générale. Elle peut entraîner des complications médicales et une altération de la qualité de vie des étudiants. - Ces étudiants ne font plus ou peu de sport. - Ce programme a pu être testé sur une année grâce à un financement Idex, ARS, RLAM (Régime local d'assurance maladie) et Région Grand-Est. 	
<p>Objectifs du projet</p>	<p><u>OBJECTIF GENERAL :</u> Repérer et dépister les étudiants obèses, afin de leur proposer un accompagnement adapté. Les étudiants qui le souhaitent pourront bénéficier de consultations médicales, d'un suivi par un médecin du sport, d'un suivi nutritionnel et d'un accompagnement psychologique. Ils bénéficieront de séances de sport adaptées à leur niveau, leur condition physique et leur demande.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois séances de 1 h 30 de sport dans les services des sports des universités : créneaux réservés programme adapté - Un week-end d'intégration (randonnée, atelier animé par une diététicienne) - Quatre sorties d'une journée - Consultations médicales de médecine générale (suivi somatique) et de médecine du sport - Consultation et suivi par une diététicienne - Ateliers de nutrition - Consultation et suivi psychologique - Enquête par une sociologue 	

Livrables	Un programme pour des étudiants de chaque établissement du contrat de site, environ 70	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	<ul style="list-style-type: none"> - Rémunérations des intervenants (médecins (généraliste et du sport) psychologue, diététicienne, maitre-nageur - Location de piscine. - Week-end d'intégration et sorties. - Déplacements 	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens et coûts de communication - L'utilisation des locaux des Sumps et des services des sports - La création d'UE libre de sport pour les étudiants obèses - Ce programme pourrait devenir un terrain de stage des étudiants de la faculté des sciences du sport.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants rentrant dans le programme - Participation aux différentes activités sportives, au week-end, aux sorties 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Données objectives en termes de perte de poids, de bien-être des étudiants, de remise au sport - Intégration de ces étudiants aux séances de sport de la population générale 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Le déroulement de l'année universitaire, les contraintes universitaires les empêchent de poursuivre le programme - Les étudiants sont volontaires, ils s'inscrivent librement à ce programme s'ils rentrent dans les critères de choix (IMC > 30). 	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Un médecin généraliste Un médecin du sport Une infirmière Des enseignants sportifs Une psychologue Une diététicienne Un maitre-nageur Un cuisinier	La location de piscine Le chalet pour le week-end d'intégration Les minibus Les locaux des services des sports et des Sumps
Montant total : 40000€ dont les ¾ pris en charge par les partenaires, soit 10 000€ par an pour le Schéma		
Jalons de mise en place Mise en route en 2019		

Fiche projet - 3

Nom du projet : Etudiants relais campus (ERCA)	Commission : Santé et sport	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base : <ul style="list-style-type: none"> - Il est important de pouvoir repérer rapidement et en amont les étudiants en situation de mal-être et de souffrance psychique. - Les étudiants sont plus à même de se confier à leurs pairs. 		
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation constante du nombre de consultations au Camus et au Sumps pour des difficultés médicales, psychologiques, sociales et pédagogiques. - Cette augmentation corrobore les résultats des différentes enquêtes réalisées sur la santé des étudiants. - Le dispositif d'Etudiants Relais Cités dans les cités universitaires visant à repérer les étudiants qui ne vont pas bien a fait ses preuves. - Une expérimentation du dispositif proposé à l'échelle du campus de l'Esplanade a fait ses preuves. 	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL :</u> Repérer les étudiants en difficulté, aller à leur devant, prendre contact avec eux et les orienter le cas échéant vers les structures adaptées (aide médicale, psychologique, sociale et/ou pédagogique). Cela permet d'intervenir le plus précocement possible, parfois même avant l'installation de difficultés psychologiques afin de prévenir des troubles ou des difficultés graves (addictions, suicide, interruption des études, etc).</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du texte de l'annonce de recrutement des étudiants relais - Diffusion de cette information auprès des étudiants de niveau L2 et dans les établissements du contrat de site (en passant par les référents santé aide sociale) - Choix et recrutement des étudiants relais par la psychologue, les médecins directeurs du Camus et du Sumps après entretiens avec les candidats - Formation des étudiants relais - Supervision régulière des Etudiants Relais Campus - Accueil et prise en charge des étudiants « repérés » ou qui se sont manifestés 	

Livrables	Un réseau solide de 14 étudiants relais, formés et répartis géographiquement sur les différents campus et les établissements du contrat de site.	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects financiers directs notamment la rémunération des étudiants relais et de la charge de travail induite sur la psychologue - Le retour d'expérience des dispositifs similaires 		Les moyens et coûts de communication
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidature par rapport au nombre de postes proposés - Participation aux formations et réactivité des ERCA - Type de prise en charge après ces contacts - Cause des contacts 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contacts entre les étudiants relais et les étudiants en difficulté 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et réunion d'un réseau de cette taille - Recrutement très qualitatif par rapport au profil recherché 	
Moyens humains		Moyens financiers
<p>Etudiants relais campus : nombre à définir en fonction des besoins sur chaque site géographique / établissement. Smic horaire à raison de 20 h/mois/étudiant sur neuf mois.</p> <p>1 psychologue pour le recrutement et le suivi régulier des étudiants relais. ETP variant selon le nombre d'étudiants relais de 0.15 à 0.20 sur 10 mois</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la salle du Sumps - Élaboration de Flyers
Montant total : 48 900 euros par an		
<p>Jalons de mise en place Prévoir un recrutement le plus tôt possible en septembre voire en juin pour les établissements du contrat de site, pour que les étudiants puissent être opérationnels dès la rentrée.</p>		

Fiche projet - 4

Nom du projet : Réseau des référents santé & aide sociale		Commission : Santé et sport	Avis comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base : - Construire un réseau de référents par établissement permettant de résoudre des situations difficiles à la fois pour les étudiants et les responsables des établissements.			
Etat des lieux	- Augmentation constante du nombre de consultations au Camus et au Sumps pour des difficultés médicales, psychologiques, sociales et pédagogiques - Complexité de prise en charge d'un étudiant en difficulté dans les établissements partenaires - Travailler avec les étudiants relais		
Objectifs du projet	OBJECTIF GENERAL : Créer un réseau dynamique de personnels référents. Prendre en charge les étudiants en difficulté, prendre contact avec les médecins (Camus, Sumps), les psychologues, les assistantes sociales et les orienter le cas échéant vers les structures adaptées (aide médicale, psychologique, sociale et/ou pédagogique). Cela permet d'intervenir le plus précocement possible, parfois même avant l'installation de difficultés psychologiques afin de prévenir des troubles ou des difficultés graves (addictions, suicide, interruption des études, etc). Soutenir les responsables des établissements devant des situations difficiles. OBJECTIFS OPERATIONNELS : - Accueil et prise en charge des étudiants « repérés » ou qui se sont manifestés - Contacter les intervenants du Camus ou du Sumps pour permettre la prise en charge.		
Livrables	Un réseau de référents santé aide sociale sur l'ensemble des établissements		
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
- Le retour d'expérience des dispositifs similaires		Les moyens et coûts de communication	
Indicateurs de suivi	- Nombre de référents dans le réseau - Nombre de situations difficiles qui ont pu être prises en charge		
Indicateurs de réussite	- Nombre de réunions et de formations pour les référents		
Contraintes (techniques, réglementaires...)	- Agenda des réunions		
Moyens humains		Moyens financiers	
Un référent par établissement Médecins et psychologue du Camus et du Sumps		Utilisation de la salle de réunion du Sumps	
Montant total : /			
Jalons de mise en place : 2019 Extension du réseau à tous les établissements du contrat de site.			

3-2 Culture et média

Fiche projet - 5

Nom du projet : Concours de création artistique et littéraire	Commission : Culture & Média	Avis du comité de pilotage : Favorable pour une préparation en 2019 pour un évènement en 2020
<p>Hypothèses de base :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De nombreux étudiants ont une pratique artistique ou littéraire, à un niveau amateur ou semi-professionnel 2. Ces pratiques ne sont surtout visibles que lorsqu'elles sont collectives, portées par une association et montrées dans un cadre labellisé (scène, espace d'exposition...) 3. Or il est important de donner une visibilité à la face cachée de cette pratique, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont pas l'occasion de présenter au public ce qu'ils font ou qui le font dans un cadre non universitaire (bars, scène alternatives...) 4. La logique du concours a montré, dans le cas du prix Louise Weiss, qu'elle suscitait une vraie émulation entre les étudiants 5. On rappellera le succès qu'avait connu en 2009 le festival « Rhénalia » qui avait fait concourir les étudiants de toutes les universités Eucor dans cinq disciplines artistiques et littéraires. 		
État des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe bon nombre de festivals étudiants (<i>Chacun son court, Demonstratif, Chipozik, etc.</i>) mais on note une absence de plateformes ou de structures communes visant à labelliser et/ou valoriser les créations artistes des étudiants sur les différents campus. - Le CROUS organise des concours au niveau national, mais il n'existe pas à proprement parler de festival interdisciplinaire montrant les productions des étudiants dans le domaine culturel. - Il existe des prix étudiants dans certains domaines au niveau national (concours du CROUS), mais beaucoup moins au niveau local (hormis le prix Louise-Weiss) - Les prix qui font aussi l'objet d'une démarche pédagogique de préparation des étudiants sont rares, exception faite du Prix Louise-Weiss 	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la création étudiante et la rendre visible - Créer des passerelles entre les étudiants des différents sites et filières en Alsace, mais aussi avec les étudiants sur les plans, national et international. - Aider et accompagner les étudiants par des ateliers ou formations dans leur discipline, en amont du festival/concours - S'appuyer sur nos partenariats avec les institutions culturelles pour professionnaliser le jury et la diffusion 	

Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un concours dans un nombre de disciplines artistiques et littéraires à fixer par le comité artistique et de suivi (autour de 5 à 6, incluant les grands domaines artistiques : arts visuels, arts de la scène, musique, audiovisuel, littérature, arts de la rue...) - Préparation des étudiants en amont par les ateliers de pratique artistique existant déjà à Strasbourg et Mulhouse (les « ateliers culturels ») - Sélection des productions primées par un jury mixte de professionnels et d'étudiants - Tenue d'un festival sur une durée de 4 ou 5 jours au printemps alternativement à Strasbourg et à Mulhouse, et dans divers lieux de la ville (campus & structures culturelles partenaires) - Le festival reposera sur un appel à candidature à des étudiants ou groupes étudiants de l'ensemble du site <p>GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité de coordination composé d'étudiants, de personnels administratifs des établissements du site et de deux ou trois responsables politiques/administratifs des établissements partenaires - Une équipe projet organisera la programmation du festival et sera composée d'une douzaine d'étudiants représentant les différentes institutions, dont le CROUS. - Les partenaires coordonnent l'organisation générale du festival (relais vers les services compétents tant financiers, juridiques, logistiques et techniques ; amendent la programmation, le budget, les partenaires associés, les sites retenus, la communication de l'événement, etc.) <p>N.B. :</p> <p>1) le Prix Louise-Weiss pourrait à court ou moyen terme rejoindre le festival, ce qui l'inscrirait dans un ensemble plus large et permettrait en retour de lancer le festival</p> <p>2) le festival pourrait s'articuler à la manifestation nationale <i>Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur</i> (JACES) qui mettent en lumière le rôle important que jouent les universités dans la création et la diffusion culturelles et artistiques sur le plan national et international.</p>	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Premier festival au printemps 2020 	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	
Une séquence de 3 concours (2020 / 2021 / 2022)	Le positionnement des institutions culturelles partenaires qui, outre le CROUS, n'ont pas donné leurs avis et propositions, suite au recadrage du projet par le comité de suivi.	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants candidats 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants primés - Nombre d'institutions culturelles partenaires - Nombre d'établissements du site engagés dans le festival - Nombre d'étudiants membres au comité de gestion et à l'équipe projet - Nombre et typologie de publics présents
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants candidats programmés dans des institutions culturelles labellisées - Nombre d'étudiants primés programmés dans des institutions culturelles labellisées - Notoriété du festival dans la communauté universitaire - Notoriété en-dehors de la communauté universitaire
Contraintes (techniques, réglementaires)	Turnover prévisible des membres étudiants du comité de coordination et de l'équipe projet en raison de leur disponibilité relative et d'une mobilité forte durant leur cursus (changement d'université, fin d'études, échanges Erasmus, etc.)
Moyens humains	Moyens financiers
1 chargé de projet à mi-temps (à l'année) Des vacances étudiantes 2 services civiques Du bénévolat	Chargé de projet : 15 000€ Vacations : 4 000€ Service Civique : 3000 Logistique : 8 000€
Montant total : 30 000 € par an pendant 3 ans (2020, 2021, 2022) 3500 en 2019 pour un trimestre de chargé de projet à mi-temps	
Jalons de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Printemps 2019 : définition du périmètre du concours (disciplines, modalités) - Septembre 2019 : recrutement du jury et du personnel, - Novembre 2019 : lancement de l'appel à candidatures - Printemps 2020 : premier festival (si possible couplé autour de la remise du Prix Louise Weiss) 	

Fiche projet – 6

Nom du projet : Plateforme média étudiante réalisée par le étudiants, pour les étudiants	Commission : Culture & Média	Avis du comité de pilotage : Favorable à une étude
--	------------------------------	--

Hypothèses de base :

- La société actuelle, et plus particulièrement la jeunesse et les étudiants, expriment une méfiance grandissante face aux informations provenant des médias traditionnels. La création d'un média partagé, construit et nourri par et pour les étudiants permettrait d'apporter une réponse à cette méfiance, tout en donnant les clés aux étudiant pour analyser et critiquer l'information.
- A travers la crise que les médias connaissent depuis près d'une vingtaine d'année, certains d'entre eux connaissent une augmentation de leur audience contrairement à la dynamique générale. Ces médias « prospèrent » par la diversification de leurs vecteurs d'informations et de communications.
- Les étudiants cherchent à s'exprimer. Cependant ne trouvant pas de « tribunes » à leur portée ou cherchant un moyen souple et adapté à leur capacité et volonté de production, ils abandonnent très vite et se tournent vers d'autres projets.

Etat des lieux

- Malgré une omniprésence des réseaux sociaux dans la vie « online » et « offline » des étudiants, ceux-ci manquent d'espace libre et ouvert à leurs expressions et créations
- Un grand nombre de projets, émanent des étudiants ou en direction des étudiants, ne trouve pas leur place dans la nébuleuse des sources d'informations actuelles.
- Bon nombre d'associations étudiantes se sont développées à travers des journaux, magazines et fanzines. Mais aujourd'hui, hormis à la HEAR qui en compte encore un nombre important (en raison des projets des étudiants dans ces genres), cette presse a pratiquement disparu, par manque de soutien, de rédacteurs et ce malgré la stabilité de son audimat.
- De nouveaux médias comme Poka ou Tchapp, ou YouTube, ont la faveur des étudiants. Ils parlent de vie culturelle en général, mais ne sont pas la voix des étudiants.
- Il existe de nombreux moyens de communication des établissements en direction des établissements, mais la communauté étudiante n'a pas vraiment les moyens de faire entendre sa voix en direction des étudiants et d'une audience plus large.

Objectifs du projet

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Créer un média multiplateforme pour les étudiants, alimenté par les étudiants, ouvert et libre, mais cadré par une charte de déontologie.
- Faire produire les contenus par les étudiants et les partager dans différents canaux : site Internet avec vidéo (TV) et audio (radio), réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat), chaînes partagées (YouTube)
- Suivre une ligne éditoriale qui soit originale entre celle des journaux grand public, des supports de communication institutionnels des

	<p>établissements, des supports de communication des associations étudiantes. Il s'agira de faire valoir le point de vue des étudiants sur ce qui se passe dans la société et dans l'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une reconnaissance de la production des étudiants qui s'investissent dans ce média - Accompagner et former les étudiants dans la politique éditoriale et la production de matériel. <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <p><i>NOTA BENE : La présente fiche-projet ne concerne que l'étude de faisabilité d'un tel média multiplateforme. Les modalités décrites ci-après visent à circonscrire le projet, mais pas à le figer dans des cadres qui resteront à définir.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude de marché afin d'établir les supports médiatiques les plus appropriés (presse écrite, presse en ligne, média radiophonique, média vidéo, ...) - Auditer des personnalités qualifiées dans les métiers médiatiques lors de l'élaboration du média. - Réaliser une étude qualitative du modèle économique et politique du média : structure associative/entrepreneuriale, masse salariale, direction, place des structures du contrat de site, amortissement des investissements, ... - Encadrer les étudiants volontaires, par la mise en place de parcours pédagogiques spécifiques pour leur donner les clefs pour diriger un média, par l'accompagnement de professionnels de la communication et du journalisme. - Mettre en place un espace de confiance entre les étudiants acteurs du média et les établissements du contrat de site Alsace par la rédaction d'une charte de déontologie visant notamment à éviter les propos injurieux ou les attaques personnelles à l'encontre des membres de la communauté universitaire.
Livrables	Un média « multiplateforme » étudiant stable économiquement et politiquement composé majoritairement d'étudiants, informant les étudiants d'Alsace sur la vie universitaire et extrascolaire : vie quotidienne, agendas et sorties, mise en valeur des initiatives étudiantes.
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> - Le modèle de gouvernance du média - Une évaluation approximative des coûts annuels de fonctionnement (charges salariales, logistique, matériel...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Du besoin d'espace ou de locaux nécessaire à l'organisation du média. - Du coût de l'accompagnement pédagogique des étudiants volontaires du média.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants volontaires à la participation du média étudiant. - Implication de personnalités extérieures qualifiées à l'élaboration du projet.

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et diversités des contributions étudiantes pour le média. - Diversité des vecteurs de diffusion du média (tirage papier, podcast, vidéo, ...). - Audiences et rayonnement du média auprès des étudiants.
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Le média est connu et identifié des étudiants. - Le média est contacté par les étudiants voulant mettre en avant leurs créations et leurs initiatives. - Le média porte un rayonnement national des établissements d'Alsace. - Le média produit des contenus reconnus pour leurs qualités
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une dynamique auprès des étudiants volontaires. - Suivi des productions du média : s'assurer de la qualité des reportages, articles, interviews. - Dispersion du/des messages et donc du public à cause d'une information trop hétérogène. - Disparition de la communication des établissements et des structures existantes.
Moyens humains	Moyens financiers
<p>A déterminer au cours de la phase d'étude. Cela pourrait être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une quinzaine d'étudiants minimum. - Un accompagnement structurel professionnel sur la production et la publication (relecture, montage, diffusion, ...) : 1,33 ETP (un temps plein, un temps partiel de 15h). - Deux volontaires en service civique de 25 heures sur 9 mois. - Un comité éditorial qui se réunit toutes les semaines et effectue les choix éditoriaux - Un comité de suivi, visant à définir les évolutions stratégiques du média sur le moyen et le long terme. 	<p>A évaluer au cours de la phase d'étude.</p>
Montant total : / Phase d'étude	
Jalons de mise en place	
<ul style="list-style-type: none"> - Septembre 2019 : remise d'une étude chiffrée et détaillée du projet 	

Fiche projet - 7

Nom du projet : Ateliers de pratique collective mutualisés	Commission : Culture et média	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base :		
<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants du site Alsace peuvent bénéficier au sein de leur cursus des méthodes et connaissances enseignées dans des établissements autres que les leurs - Les activités mutualisées développent les liens entre étudiants d'établissements différents et par là même le sentiment d'appartenance à un ensemble plus grand, le site 		
Etat des lieux	Huit ateliers, animés par des professionnels, certain en partenariat avec des structures culturelles, ont eu lieu en 2017-2018 d'une durée de 30 heures chacun ils ont touché environ 100 étudiants. Ils ont pu s'inscrire dans la formation des étudiants selon des dispositifs différents d'un établissement à l'autre, ces ateliers donnant lieu à évaluation des étudiants et validation de crédits ECTS.	
Objectifs du projet	L'objectif du projet est de donner à tous les étudiants des établissements du contrat de site la possibilité de suivre une pratique artistique collective validante. Étant donné qu'à l'UHA, cette possibilité existe, l'idée était d'étendre les ateliers proposés par le SUAC (Service Universitaire d'Action Culturelle) de l'Unistra aux autres établissements strasbourgeois. Lors de la mise en place du projet, la Hear a également ouvert des ateliers.	

Livrables	Renouvellement du projet dans sa forme actuelle	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
L'offre existante dans les différents établissements La diversité des publics étudiants et leurs attentes		
Indicateurs de suivi	Nombre d'ateliers proposés chaque année	
Indicateurs de réussite	Nombre de participants à chaque atelier	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Déplacement des étudiants entre les différents sites d'enseignement strasbourgeois	
Moyens humains		Moyens financiers
Gestion administrative par le Suac de l'Unistra		6000€
Montant total : 6 000 € par an chaque année		
Jalons de mise en place :		
Les ateliers ont lieu entre la mi-octobre et la mi-janvier de chaque année universitaire		

3-3 Vie associative et engagement étudiant

Fiche projet – 8

Nom du projet : Lutte contre le bizutage à travers la formation des responsables d'intégration	Commission Vie associative et Engagement Etudiant	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base : Dans les établissements du site Alsace, différentes actions de prévention contre le bizutage et les discriminations sont déjà menées, mais ne sont pas coordonnées. Bien que le bizutage soit devenu une pratique très marginale, il faut continuer le travail de prévention pour éviter d'éventuelle dérive. La formation des bénévoles, responsables d'événements des associations étudiantes du site, est le canal privilégié par ce projet. La formation pourrait se dérouler en fin d'année universitaire (juin), en prévision de la période de rentrée (septembre).</p>		
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - La Charte des associations étudiantes du site Alsace comprend en annexe un rappel du cadre légal en matière de bizutage, de lutte contre les discriminations et le harcèlement sexuel. - Le Sumps de l'Université de Strasbourg joue un rôle majeur auprès des établissements strasbourgeois, en intervenant lors de conférences abordant ces thèmes. Une formation « Risques liées aux événements festifs » est également ouverte aux associations étudiantes rattachées à l'Université de Strasbourg. - Les établissements sont tenus réglementairement de rappeler aux association et responsables d'intégration les dispositions légales relatives au bizutage et à la consommation d'alcool 	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> L'objectif est de créer un nouvel événement de formation à destination des associations.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir proposer une formation à 1 ou 2 responsables par association, ce qui toucherait environ 100 étudiants par an. - En parallèle des formations, l'événement pourra comprendre des conférences, des ateliers débats, des tables rondes et des formations pratiques aux premier secours. - Un partenariat avec la Croix Rouge devrait être envisagé pour réduire les coûts des formations. 	

Livrables	Programme de 2 jours formation	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
La formation ne serait pas simplement axée sur la rentrée universitaire, mais sur la prévention dans tous les types d'événements tout au long de l'année. le projet 8 s'appuiera pour partie sur le travail du projet 21		Les contraintes de renouvellement des bureaux d'associations, notamment après la rentrée universitaire.
Indicateurs de suivi	Nombre de participants	
Indicateurs de réussite	Nombre de délivrance de certification de formation PSC1	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Contrainte technique : Réaliser des formations PSC1 pour 100 personnes par an. Points à prendre en compte dans l'organisation en amont : <ul style="list-style-type: none"> - Trouver quel établissement pourra héberger l'événement en termes de locaux - Trouver des intervenants de qualité pour les débats et autres formations que les formations PSC1 	
Moyens humains		Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> - Service en charge de la vie étudiante de chaque établissement - Sumps des universités - CROUS - 3 vacataires étudiants sur 2 jours 		<ul style="list-style-type: none"> - Formation PSC1 (800€ pour 10 personnes) - Recrutement de vacataires pour les 2 jours (15,42€ par h) - Location des salles - Repas des 2 jours
Montant total : 13000€ par an pendant 4 ans		
Jalons de mise en place		
Elaboration du programme sur l'année 2018 – 2019. Evènement prévu pour juin 2019		

Fiche projet – 9

<p>Nom du projet : Lutte contre le bizutage et les discriminations à travers une campagne d'affichage.</p>	<p>Commission Vie associative et Engagement Etudiant</p>	<p>Avis du comité de pilotage : Favorable</p>
<p>Hypothèses de base : Dans les établissements du site Alsace, différentes actions de prévention contre le bizutage et les discriminations sont déjà menées, mais ne sont pas coordonnées. Bien que le bizutage soit devenu une pratique très marginale, il faut continuer le travail de prévention pour éviter d'éventuelle dérive. Une campagne d'affichage et de sensibilisation à destination de l'ensemble des étudiants est le canal privilégié par ce projet. Cette campagne pourrait ne pas s'arrêter à la question du bizutage, mais aller au-delà en sensibilisant sur les discriminations en général.</p>		
<p>Etat des lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation met déjà en place une campagne nationale contre le bizutage, avec un numéro vert à appeler par académie (0808 800 184 pour l'académie de Strasbourg) - Les établissements ont déjà des actions d'affichage : l'Unistra sur le harcèlement sexuel, l'ENGEES sur la prévention des risques liés à l'alcool, l'UHA sur le numéro vert ... 	
<p>Objectifs du projet</p>	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> L'objectif est de tendre vers une utilisation commune des campagnes nationales existantes</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer l'ensemble des acteurs effectuant des campagnes de communication de ce type - Harmoniser l'emploi des supports de communication dans l'ensemble des établissements du site Alsace <p>La campagne choisie devra faire apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des discriminations - Le numéro d'appel d'urgence - Comment réagir (en tant que victime ET en tant que témoin) 	
<p>Livrables</p>	<p>Affiches</p>	
<p>Le projet prend en compte</p>		<p>Le projet ne prend pas en compte</p>
<p>Les campagnes nationales existantes. le projet 9 s'appuiera pour partie sur le travail du projet 21.</p>		<p>Une possible communication « Site Alsace ». Il ne semble cependant pas pertinent de créer une nouvelle campagne.</p>
<p>Indicateurs de suivi</p>	<p>Nombre et diversité de campagne partagée</p>	

Indicateurs de réussite	Nombre d'établissements concernés
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une commande de supports nationaux - Retirer les campagnes déjà en cours dans les établissements.
Moyens humains	Moyens financiers
- Aucun	- Aucun
Montant total : 0€	
Jalons de mise en place Harmonisation d'ici la rentrée 2019	

Fiche projet - 10

Nom du projet : Réalisation d'un répertoire des compétences pour aider à la valorisation des compétences des étudiants engagés	Commission : Vie Associative et Engagement Etudiant	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base : <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants engagés (responsables d'association, élus, Sapeurs-Pompiers Volontaires, ...) ne valorisent pas tous les compétences acquises dans le cadre de leur engagement. - Un accompagnement permettrait de valoriser davantage ces compétences. Cet accompagnement est prévu sous deux formes : un document répertoriant les compétences que l'on peut acquérir dans le cadre d'un engagement et des journées de formation. 		
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas évident, pour les étudiants engagés, d'évaluer les compétences acquises dans le cadre de leur engagement. - La mise en place du Compte Personnel de l'Engagement Citoyen (CPEC) date de 2016. Cependant, il est très peu utilisé par les étudiants car méconnu. Le CPEC permet notamment de prendre en compte les heures faites dans un engagement bénévole, pour bénéficier d'un capital d'heures de formation dans son emploi. 	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Ce projet rassemblera deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition d'un répertoire des compétences permettra de définir les compétences acquises par les étudiants et de faire le lien avec le Compte Personnel de l'Engagement Citoyen (CPEC), - Avec le soutien des services compétents des universités et écoles (Idip, SUP, ...) et l'aide d'acteurs extérieurs tels que « Talent Campus », il s'agit de proposer des journées de formation aux étudiants engagés afin de les accompagner dans l'identification et la valorisation de leurs compétences. 	

	<p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un document « Répertoire des compétences de l'engagement étudiant » - Organisation de journées de formation/accompagnement destinées aux étudiants engagés 	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Un répertoire des compétences - Organisation de sessions de formation 	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de l'engagement - Multiplicité des campus - Contenu des formations adaptées aux formes d'engagement 		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Avancement du répertoire - Mise en place des journées 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution du répertoire - Nombre de journées organisées - Nombre d'étudiants/journée de formation 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du cadre juridique du CPEC - Ciblage des étudiants pouvant être intéressés par les journées de formation 	
Moyens humains		Moyens financiers
<ul style="list-style-type: none"> - Les membres du projet 3 - VAAE - La commission VAAE 		<ul style="list-style-type: none"> - L'impression des répertoires sera à la charge de chaque établissement - La mise en place de journées de formation/accompagnement coûte 1500 €/journée (évaluation de Talents campus pour la présence de 1 formateur), à raison de 4 sessions sur Strasbourg et 1 sur Mulhouse.
Montant total : 7 500 €/an, à partir de 2020, soit 22 500 € jusqu'à la fin du SDVE en 2022		
Jalons de mise en place :		
<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire réalisé pour septembre 2019 - Mise en place des formations/accompagnements dès avril 2020 		

Nom du projet : Journée de la vie étudiante du site Alsace	Commission : VAAE	Avis du comité de pilotage : favorable sous réserve que soit défini un programme pour cette journée
<p>Hypothèses de base :</p> <p>Les associations étudiantes du site Alsace ont rarement, voire jamais, l'occasion de se rencontrer et d'échanger. C'est le cas non seulement entre les associations des différents sites universitaires d'Alsace, mais également à l'intérieur des sites eux-mêmes.</p>		
Etat des lieux	Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif existant permettant de mettre en relation les associations étudiantes du site Alsace autre que l'Annuaire les répertoriant, développé sous le précédent schéma directeur de la vie étudiante. Celui-ci étant uniquement disponible en ligne, il n'y a pas de rencontre et d'échange en présentiel, et beaucoup d'associations manquent de visibilité sur la globalité du paysage associatif étudiant.	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u></p> <p>Mise en relation des associations étudiantes du site Alsace.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <p>Organisation d'une journée de rencontre.</p>	
Livrables	Un événement de rencontre des associations étudiantes du site Alsace. Celui-ci pourra se dérouler sur une ou plusieurs demi-journées.	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Le projet 10 auquel il pourrait s'associer afin de servir également comme période de formation.		
Indicateurs de suivi	- La journée a été organisée	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de bénévoles et d'associations présents à cette journée - Un questionnaire diffusé a posteriori atteste de la satisfaction des associations 	

Contraintes (techniques, réglementaires...)	- Trouver un lieu et une date convenant au plus grand nombre	
Moyens humains		Moyens financiers
1 vacataire étudiant		Dépenses relatives à la journée en elle-même (Locations, consommations...)
Montant total : 3 000 € par an pendant 3 ans		
Jalons de mise en place : Construction du projet en 2019 pour première occurrence en 2020		

Nom du projet : Campagne commune de communication pour les élections au Crous de Strasbourg	Commission : Vie associative et engagement étudiant	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base : Nous constatons une baisse de la participation lors des différentes élections. Il est nécessaire de redonner du sens aux élections étudiantes aux yeux du plus grand nombre, pour que les représentants des étudiants gagnent en légitimité, en visibilité et en pertinence.		
Etat des lieux	Selon l'enquête des conditions de vie des étudiants alsaciens, parmi les étudiants ayant répondu mais qui ne sont pas allés voter aux dernières élections : <ul style="list-style-type: none"> - 25 % ne se sentaient pas concernés - 19% ne savaient pas ce qu'elles signifiaient - 18% n'ont pas eu le temps d'aller voter 	
Objectifs du projet	<p>OBJECTIF GENERAL : Mise en place d'une campagne de communication au niveau local pour informer les étudiants sur les élections Crous. Cette campagne sera divisée en deux parties : des vidéos de présentation d'une part, et des conférences-débats d'autre part. Elle aura pour but de faire augmenter la participation des étudiants lors de ces élections, tout en leur permettant de mieux en saisir les enjeux et objectifs.</p> <p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <p>Partie : vidéo de présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'élus au conseil d'administration du Crous quittant leurs mandats et qui acceptent de présenter leur mission dans des vidéos. - Réflexion sur le scénario des vidéos avec les élus volontaires - Tournage des vidéos - Diffusion des vidéos sur les différents Réseaux sociaux, et dans les boîtes mails des étudiants à l'annonce des élections à venir. <p>Partie : conférence débat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de l'animateur de la conférence - Choix et réservation du lieu du débat - Contact des listes qui se présentent lors de l'élection - Préparation des questions qui seront posées lors du débat - Communication sur le débat auprès des étudiants (RS, tractage, ...) - Préparation effective du débat (tirage au sort de l'ordre de passage, mise en place de la salle, ...) 	

Livrables	Les vidéos ont été réalisées et diffusées. Le débat a eu lieu.	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects financiers directs : la rémunération des étudiants vacataires - Les aspects financiers indirects : tracts 	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élus volontaires pour participer aux vidéos - Nombre de listes qui acceptent de participer aux débats 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de vues et de partage des vidéos sur les réseaux sociaux - Nombre d'étudiants qui sont présents lors du débat. - Participation effective aux élections en augmentation. 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus apparaissant dans les vidéos ne doivent figurer sur aucune liste de l'élection pour laquelle la campagne est utilisée. - L'animateur de la conférence devra être le plus neutre possible et ne pas figurer sur une liste qui se présente lors des élections. - Les rôles des conseils et la place des étudiants en leur sein sont susceptibles d'évoluer dans le temps, pouvant rendre la vidéo caduque. 	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Vacataires étudiants (n'étant sur aucune liste se présentant lors des élections) : nombre à définir en fonction des sites. Smic horaire. Personnel de la DNum pour la réalisation de la vidéo.	L'impression de tracts qui pourraient être distribué dans les RU, cité U et campus pour communiquer sur le débat et des élections en général.
Montant total : 4 000 € en 2020 et 2022		
Jalons de mise en place Cela concerne les élections de 2020 et 2022. L'organisation prendra donc en compte les élus en fin de mandat 2018 - 2020 et 2020 - 2022.		

Fiche projet - 13

Nom du projet : Ouverture du Diplôme universitaire d'engagement étudiant	Commission : Vie associative et engagement étudiant	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base : <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants du site Alsace s'engagent dans la vie de leur établissement et au service de leurs pairs. - Le degré de reconnaissance de l'engagement étudiant, bien qu'ayant augmenté depuis les dernières réformes nationales, est encore insuffisant. - Un diplôme universitaire permet de mettre en valeur de façon officielle chez l'étudiant les compétences acquises durant son engagement. 		
Etat des lieux	<p>Ce diplôme s'adresse à tous les étudiants inscrits à l'Université de Strasbourg ; il n'y a pas de frais d'inscription spécifiques.</p> <p>Le DUEE est obtenu lorsque l'étudiant a validé 2 UE parmi celles labellisées "DUEE" et qui, pour certaines, sont aussi proposées en UE libres dans le cadre des parcours de Licence ou Master.</p>	
Objectifs du projet	<p>OBJECTIF GENERAL</p> <p>Renforcer, valoriser et accompagner l'engagement étudiant sur le site universitaire alsacien.</p> <p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer une communication adéquate auprès des étudiants engagés du site alsacien - S'adapter aux contraintes nouvelles en termes d'effectifs 	

Livrables	Accès des étudiants des différents établissements au DUEE	
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	
<ul style="list-style-type: none"> - Les structures existantes actuellement et leur nécessaire adaptation. - La nécessité de mettre en place une communication spécifique auprès des nouveaux étudiants cibles 		
Indicateurs de suivi	Nombre d'étudiants des différents établissements inscrits dans le DUEE	
Indicateurs de réussite	Nombre d'étudiants des différents établissements diplômés du DUEE	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Salles pouvant accueillir plus d'étudiants qu'actuellement - Visio 	
Moyens humains	Moyens financiers	

Moyens existants	Mise en place d'un système de visio pour Mulhouse-Colmar
Montant total : 5000 € en 2020 puis 1000€ par an	
Jalons de mise en place : Elaboration du projet en 2019 pour une mise en place effective en 2020	

3-4 Handicap

Fiche projet - 14

Nom du projet : Rencontre avec des lycéens handicapés de 1ère et Terminale et leur famille	Commission : Handicap	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base : Dans le cadre du continuum secondaire-supérieur et de la nécessité de préparer au mieux la transition lycée-université, toutes les actions visant à informer les jeunes, à participer à l'éducation, à l'orientation, à présenter le dispositif handicap mis en place dans les universités et les établissements associés, contribuent à anticiper et préparer l'accueil et l'accompagnement des futurs étudiants.</p>		
Etat des lieux	<p>Les établissements du site harmonisent leurs outils d'information liés à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants handicapés.</p> <p>Ils souhaitent offrir une meilleure lisibilité et visibilité aux jeunes et à leur famille bien en amont du parcours d'études dans le supérieur pour leur permettre d'appréhender au mieux le contexte universitaire, anticiper l'articulation des demandes d'aides (pédagogique, vie quotidienne), rencontrer les acteurs de terrain et faire un choix éclairé.</p> <p>L'expérience réussie menée depuis plusieurs années par l'Université de Lorraine, proposant ce type de rencontre sur les sites de Nancy et Metz, avec un fort taux de participation des lycéens, montre l'intérêt de proposer cette action sur le territoire alsacien et est en droite ligne des échanges de bonnes pratiques avec les universités du Grand est.</p> <p>Cette action renforce les liens déjà bien engagés avec le Rectorat sur la question du handicap (réseau des enseignants référents de l'académie, groupe de travail sur l'accueil et l'accompagnement des élèves avec trouble du spectre autistique).</p>	

Objectifs du projet	<p>Renforcer l'information sur l'accompagnement des jeunes lycéens en situation de handicap dans le supérieur en amont de l'entrée à l'université afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Augmenter le nombre de lycéens handicapés informés sur le dispositif handicap · Donner envie aux jeunes handicapés de poursuivre des études · Promouvoir la politique d'accueil, d'accompagnement et les projets menés concernant le handicap au niveau du site · Valoriser le travail des partenaires internes et externes
----------------------------	--

Livrables	Une rencontre avec les lycéens de 1ère et Terminale et leur famille avec les acteurs du dispositif lors des journées portes ouvertes des établissements, informative, conviviale et interactive (vidéo, témoignages d'étudiants/assistants d'études/référents handicap, etc).	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	La nécessité d'une déclinaison sur le Bas-Rhin et le Haut-Rhin et la collaboration avec le Rectorat.	
Indicateurs de suivi	Le nombre de participants	
Indicateurs de réussite	Les retours des lycéens et leur famille	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	S'assurer d'une diffusion officielle de l'invitation par le Rectorat via les chefs d'établissements et les enseignants référents. Tenir compte des délais avant validation du courrier.	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Membres des missions handicap des universités, partenaires intervenants dans le cadre de leurs missions (Sumps, MDPH, CROUS, Rectorat, référents handicap, etc), étudiants volontaires.	Logistique et communication 1500 € par an
Montant total : 1 500€ par an à partir de 2020		
Jalons de mise en place :		
Elaboration du projet en 2019		
Mise en place à partir des JPO 2020		

Nom du projet : Certification en langues	Commission : Handicap	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base :</p> <p>L'apprentissage des langues étrangères peut représenter une réelle difficulté pour les étudiants en situation de handicap, en particulier pour les étudiants déficients auditifs ou pour les étudiants DYS (apprentissage de l'anglais). L'idée n'est pas de préconiser la dispense de l'apprentissage d'une langue étrangère pour les étudiants handicapés, nécessaire dans un cursus universitaire et dans la perspective de l'emploi, mais de compenser autant que possible pour permettre une acquisition dans les meilleures conditions. Par ailleurs, les tests exigés pour obtenir une certification en langues ne sont d'une part, pas toujours accessibles aux étudiants handicapés, et d'autre part, représentent un frein à l'obtention d'un diplôme (en l'occurrence aux diplômes d'ingénieurs). Les jurys étant décisionnels, ils pourraient accepter un test différent des « standards ».</p>		
Etat des lieux	<p>Plusieurs étudiants rencontrent des difficultés à valider leur diplôme parce qu'ils ne peuvent valider l'épreuve de langues (TOIEC, TOEFFL, etc) du fait de leurs difficultés liées à leur situation de handicap.</p> <p>Des tests proposés en interne à l'université pourraient tout à fait être adaptés pour permettre à ces étudiants de valider un niveau de langues, sans être un frein à l'obtention de leur diplôme.</p> <p>L'Université de Lorraine a mené une réflexion à ce sujet et a proposé un protocole de certification différent des standards, validé par 5 écoles d'ingénieurs. Nous pouvons nous inspirer de ce travail pour mener une action en ce sens.</p>	
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> · Affiner nos connaissances en matière d'apprentissage des langues au vu de situations de handicap particulières en s'appuyant sur des spécialistes · Proposer des alternatives aux tests standards en intégrant les modalités d'évaluations et les compensations ad hoc · Lever les freins à l'obtention de diplômes pour certains étudiants handicapés dans un cadre défini et compte tenu de leurs difficultés · Permettre un accès équitable à l'apprentissage et à la certification en langues 	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> · Etablir un protocole d'acquisition et de certification des langues pour les étudiants handicapés (DYS, déficients auditifs...) · Faire adopter ce protocole par les établissements du site 	

Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
La nécessité de se doter d'experts en apprentissage des langues L'expérience menée en Lorraine		
Indicateurs de suivi	Adhésion des directeurs des écoles d'ingénieurs	
Indicateurs de réussite	Obtention de diplômes avec une certification adaptée	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Approche fine des processus d'apprentissage des langues et des mesures compensatoires CTI	
Moyens humains		Moyens financiers
Membres de la commission handicap du SDVE-A Experts dans le domaine des langues étrangères Etudiants ressources		
Montant total : // Etude		
Jalons de mise en place : Etude en 2019 ↗ ↘ proposition pour 2020		

Nom du projet : Atouts pour tous	Commission : Handicap	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base :</p> <p>Construire son parcours avec un handicap se conçoit des études à l'emploi. Axe fort des schémas directeurs handicap des établissements, le projet et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés sont une priorité également pour la commission handicap du SDVE-A. De multiples actions ont été mises en œuvre depuis de nombreuses années avec le concours des différents services internes des établissements, de partenaires externes en lien avec l'emploi des personnes handicapées et de nombreux employeurs publics et privés.</p> <p>Le taux de chômage reste deux fois plus élevé pour les personnes handicapées que pour la population globale. La part de jeunes en situation de handicap obtenant un baccalauréat est de 20%.</p> <p>Un travail sur les représentations tant du côté des employeurs que des étudiants est à poursuivre ainsi que des actions favorisant la découverte du monde professionnel pour les étudiants handicapés et une meilleure connaissance du handicap pour les employeurs sont à renforcer.</p>		
Etat des lieux	<p>La convention Atouts pour tous, signée le 11 juillet 2018 entre les établissements du site, des employeurs publics et privés, des acteurs du monde socio-économique, des collectivités locales, le Rectorat, la DIRRECTE, etc, devrait donner un coup d'accélérateur à l'insertion professionnelle des étudiants handicapés accompagnés dans nos établissements.</p> <p>Les établissements du site, via leurs missions handicap et leurs services d'information et d'orientation, ont une vision précise des étapes d'élaboration du projet professionnel des étudiants handicapés accompagnés (rencontres régulières et statistiques à la clé). Ils sont capables de recenser les profils/projets, de repérer les compétences, les potentialités, les capacités mais aussi les difficultés, de mettre en lien les compensations mises en place avec les possibilités offertes dans un contexte professionnel, d'établir une médiation si nécessaire entre l'étudiant et l'employeur potentiel.</p> <p>De leur côté, les employeurs sont en recherche de jeunes qualifiés (Bac +) avec des métiers souvent peu connus ou méconnus des étudiants. Certaines situations de handicap peuvent faire peur (troubles visuels, troubles psy ou Troubles du Spectre Autistique) et nécessitent un véritable accompagnement au sein du collectif de travail. Atouts pour tous doit être un véritable challenge pour pouvoir co-construire des solutions pour les étudiants lourdement handicapés et a fortiori encore plus éloignés de l'emploi.</p>	
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler très en amont le projet d'études en lien avec les possibilités de l'étudiant et les perspectives métiers - Augmenter le taux d'emploi des étudiants handicapés 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les stages/contrats d'alternance/CDD/CDI des étudiants handicapés accompagnés dans nos établissements - Prendre en compte les situations les plus difficiles - Multiplier les rencontres employeurs/étudiants - « Bouger » les représentations, informer sur les emplois/métiers et le handicap
--	--

Livrables	Les actions prioritaires définies par le Comité de pilotage et les comités techniques pour les 3 années de la convention à compter du 11 juillet 2018.	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	Le recrutement d'un.e coordinateur/trice L'arrivée en cours de convention de nouveaux partenaires	Le montant effectif de la contribution annuel de chacun des partenaires de la convention
Indicateurs de suivi	L'investissement de tous les acteurs	
Indicateurs de réussite	Le nombre d'étudiants concrétisant un projet professionnel Le nombre de partenaires rejoignant le projet en cours de route	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Réussir à coordonner l'ensemble du dispositif avec des partenaires engagés sous différentes modalités financières et exécutives	
	Moyens humains	Moyens financiers
	1 coordinateur	Contributions des partenaires
Montant total : 0€ (coût inexistant pour les établissements)		
Jalons de mise en place :		
Durée de validité de la convention : 11 juillet 2018 - 11 juillet 2021		

Nom du projet : Guide pratique des étudiants en situation de handicap	Commission : Handicap	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base :</p> <p>Le projet partait de la nécessité d'amener les différents établissements du site à utiliser des outils communs : la mutualisation d'un document présentant le dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés est la première étape indispensable d'une égalité de traitement de ce public.</p>		
Etat des lieux	<p>Synthétique et complet, il se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de paragraphes courts et précis : définition du handicap, dispositif d'accueil, évaluation des besoins, accompagnement, aménagements. - de verbes d'action : anticiper, élaborer, agir, renouveler - de la liste des contacts indispensables. <ul style="list-style-type: none"> · La maquette a été réalisée par la DNum et a donné lieu à quelques modifications de fond et de forme. · Sur le contenu : diverses corrections ont été apportées par le groupe de travail, en particulier sur la question de la lisibilité et sur le message d'appel (notion de construction et de parcours). <p>La maquette a été « testée » auprès de quelques étudiants ou personnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un premier tirage papier a été tiré pour les JU et un second pour la rentrée. Une version en ligne est également disponible (https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/vie-pratique/Handicap/Guide_handicap_2018_version_definitive.pdf). 	
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un document unique et harmonisé à l'échelle du site ; un coût maîtrisé et réparti ; une version papier et une version électronique ■ Un enrichissement des données (lieux ressources avec un répertoire des matériels et logiciels adaptés mis à disposition ; coordonnées de partenaires clés ; conseils pour accueillir et accompagner les personnes en fonction de leur handicap) ■ Un même niveau d'information pour les personnels administratifs et les enseignants et les mêmes procédures d'accueil et de suivi au niveau du site ■ Un outil de communication offrant une meilleure visibilité des activités des services liés au handicap dans nos établissements pour les partenaires et le grand public 	

Livrables	Renouvellement du projet dans sa forme actuelle 2000 guides par an	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
Les documents existants		
Indicateurs de suivi	La distribution effective dans tous les établissements	
Indicateurs de réussite	Les retours des utilisateurs, en l'occurrence très positifs	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	sa mise à jour doit être facile et régulière	
Moyens humains		Moyens financiers
Commission Handicap		5 000€
Montant total : 5 000€ par an		
Jalons de mise en place : Disponibilité pour les salons et la rentrée		

3-5 Développement durable et responsabilité sociétale

Fiche projet – 18

Nom du projet : Tou-te-s en selles		Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage ; Favorable
Hypothèses de base : Les étudiant·e·s, et les personnels, sont à la recherche de moyens leur permettant de limiter leur consommation d'énergies liée à leurs déplacements entre leur domicile et leurs lieux d'études et de travail. Ils le sont à la fois en tant que citoyens éco-responsables et, en tant qu'étudiant·e·s en situation de précarité économique.			
Etat des lieux	L'enquête sur la mobilité des étudiant·e·s et personnels (commission 'Transports' du SDVE-A précédent) montre que si la part des modes doux est relativement importante, il existe cependant encore une marge de progression s'agissant du report de l'autosolisme vers l'usage du vélo.		
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u></p> <p>Orienter vers l'usage du vélo un nombre croissant d'étudiant·e·s et de personnels. Favoriser l'acquisition de cycles. Faciliter leur réparation et être conseillé pour l'auto-réparation.</p> <p><u>OBJECTIF OPERATIONNEL</u></p> <p>Organiser annuellement en partenariat avec une association spécialisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des collectes de vélos usagers - des ventes - des ateliers de réparation 		
Livrables	<p>Collecte de vélos pour remise en état par une association. Vente de cycles à tarif préférentiel, en partenariat avec une association. Tenue d'ateliers de réparation et de conseils à l'auto-réparation aux abords de chaque établissement du site.</p>		
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
<p>-L'expérience de l'Université de Strasbourg lors du dispositif de rentrée -Ateliers de réparation dans plusieurs établissements du site</p>			
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'événements organisés (collectes – ventes – ateliers de réparation) Nombre de vélos collectés, vendus, réparés</p>		

Indicateurs de réussite	Plus de 20 événements avant la fin du schéma Plus de 800 visiteurs par an	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Installation des stands sur un lieu favorable mis à disposition par les établissements. Réglementation liée au partenariat avec l'association choisie	
Moyens humains	Moyens financiers	
Étudiant-e-s vacataires pour l'installation des stands Un référent par établissement	Marquage de vélos offert aux 500 premiers visiteurs + présence 2 techniciens (~ 1500 €) Étudiant-e-s vacataires pour l'installation de stands (~ 2 500 €) Communication (affiches 500 €)	
Montant total : 4 500 euros la première année + 3 000 euros par an		
Jalons de mise en place : Mai/Juin : collectes - Septembre/Octobre : vente + ateliers		

Fiche projet – 19

Nom du projet : Pedibus nocte securi	Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable
Hypothèses de base : Les étudiant-es peuvent ressentir des craintes en se déplaçant sur nos campus quand il fait nuit. Est-ce une impression personnelle ou une réalité ? Y aurait-il des éclairages insuffisants, des zones isolées à traverser pour se rendre au bus ou au tram ?		
Etat des lieux	Le harcèlement dit de rue est une réalité évoquée par nos étudiant-es. Dans une récente étude, 10% des 4920 étudiant-es qui y ont répondu racontent avoir été suivi-es pendant un long moment et 5% ont eu à faire à un exhibitionniste.	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Faire un état des lieux des zones ou des parcours empruntés par les étudiant-es qui peuvent générer un sentiment d'insécurité quand il fait nuit. Sensibiliser et parler du harcèlement de rue.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir les parcours empruntés régulièrement par les étudiant-es dans leur trajet domicile-études, études-pratiques sportives ou artistiques, retour au domicile, etc. - Parcourir ces chemins pour en mesurer le degré de sentiment d'insécurité 	

	- Mobiliser l'attention sur le harcèlement de rue auprès des étudiant-es. Leur fournir des pistes ou des outils pour réagir.	
Livrables	Rapport sur le sentiment de crainte réelle ou perçue durant un trajet nocturne pour quitter le lieu d'études ou se rendre sur le lieu d'études Actions à mener pour sensibiliser au harcèlement de rue	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
La mobilisation des associations étudiantes La formalisation des tracés avec une équipe de chercheurs (à confirmer) Un retour des résultats vers les établissements		
Indicateurs de suivi	Organisation de marches nocturnes	
Indicateurs de réussite	Nombre d'étudiant-es ayant participé aux marches nocturnes	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	néant	
Moyens humains		Moyens financiers
Associations étudiantes		néant
Montant total : néant		
Jalons de mise en place Hiver 2018-2019 : établissement des trajets avec les associations – parcours en groupe Printemps 2019 : retour et analyse des observations – détermination des actions à proposer		

Fiche projet – 20

Nom du projet : Campagne ÉcoGestes		Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable
Hypothèses de base : Les étudiant-e-s, et les personnels, sont à la recherche d'idées leur permettant de développer des gestes au quotidien les conduisant à contribuer à la préservation des ressources naturelles, que ce soit dans le domaine de la consommation énergétique ou dans celui de la production/réduction de déchets.			
Etat des lieux	30% de la consommation énergétique liés à l'usage des bâtiments universitaires (chiffre ADEME) pourraient être économisés par une utilisation plus sobre		
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Sensibiliser les étudiant-e-s et les personnels à la nécessité grandissante de la préservation des ressources naturelles, et les inciter à adopter des gestes 'sobres' (éco-gestes).</p> <p><u>OBJECTIF OPERATIONNEL</u> Développer une campagne de sensibilisation appuyée sur des outils de communication déjà existants mais en cours de finalisation.</p>		
Livrables	Diffusion des outils de communication		
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Des outils non encore finalisés, mais dont la conception et la réalisation sont à un stade avancé, issus des services de l'Unistra et de Campus Vert			
Indicateurs de suivi	Production effective des outils Tenue de stands Nombre d'exemplaires distribués Nombre d'établissements et campus impliqués		
Indicateurs de réussite	Baisse de la consommation énergétique des bâtiments universitaires Publication sur les sites internet des établissements		
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Disponibilité des données de consommation des établissements		
Moyens humains		Moyens financiers	

Mobilisation d'associations d'étudiant-e-s	5 000 euros (finalisation – site – maintenance – distribution sur les campus)
Montant total : 5 000 euros	
Jalons de mise en place	
Production des outils : automne 2018	
Développement de la campagne : année 2018-2019	

Fiche projet – 21

Nom du projet : Campagne de sensibilisation VSSH	Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable et action concertée pour l'UHA
Hypothèses de base : Les étudiant-es peuvent être victimes de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) au cours de leurs études ou de leur vie professionnelle. La connaissance d'une réalité qui peut les toucher ou toucher leurs proches est alors primordiale. La réalité de ces situations sont encore mal connues des étudiant-es, ainsi que les moyens d'actions pour lutter contre ces violences. Une campagne commune à nos établissements semble alors un moyen pertinent pour véhiculer l'information, renforcer la prise de conscience et favoriser les modes d'actions citoyennes.		
Etat des lieux	Des sensibilisations à ces violences ont été faites au sein de quelques associations nationales d'étudiant-es ou auprès des vice-présidents 'Vie étudiante'. Une campagne d'affiches sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une autre sur l'homophobie a été proposée par le Ministère de l'ESRI et a été relayée dans nos établissements. Le renouvellement des étudiant-es fait qu'il est nécessaire d'assurer ces campagnes chaque année.	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Permettre aux étudiant-es une prise de conscience des violences sexistes, sexuelles et homophobes, leur permettre de les identifier et de les repérer au quotidien, leur donner des outils pour lutter contre.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire venir une compagnie de théâtre-forum spécialisée dans le décryptage des situations d'harcèlement liées au sexe de la personne (F/H – homosexualité) - Proposer 3 fois par an des ciné-débats autour de thèmes liés aux discriminations. Un film suivi d'un débat animé par des chercheur-es ou des experts du sujet, et accompagné de la parole institutionnelle. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Film de l'UNESCO sur l'impact de l'égalité d'accès aux ressources pour les femmes et le développement économique des pays + débat possible avec des chercheurs du SERPA ; - Film « the Hunting Ground » sur les viols dans les universités américaines + débat avec des juristes et des institutionnels de nos établissements sur les mesures qui existent ; - Film sur la liberté du choix individuel dans l'expression de sa différence (homophobie) – etc.) - Proposer un amphi-débat de sensibilisation en invitant des associations nationales traitant de ces questions dans les universités : Conférence permanente des chargées de mission égalité, diversité ou mission assimilée (CPED) – Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES) – SOS Homophobie - Créer une campagne de sensibilisation itinérante, déployable à souhait dans nos établissements, cités universitaires, restaurants universitaires ou événements étudiants - Proposer une identité visuelle unique pour tout message partant sur les violences sexistes et sexuelles dans le cadre du site Alsace. Cette charte visuelle pouvant alors être reprise pour toute annonce lors de soirées étudiantes - Création d'un site d'informations et de ressources accessible par smartphones.
Livrables	<p>Tenue d'une séance du théâtre-Forum, de ciné-débats, d'amphi-débat, de débats avec des associations nationales</p> <p>Exposition itinérante</p> <p>Identité visuelle des VSSH</p> <p>Site web – smart phone</p>
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<p>La prise en charge de la conception, la réalisation et/ou de l'organisation des éléments par une personne attitrée.</p> <p>Certains éléments élaborés dans ce projet viendront en soutien aux projets 8 et 9</p>	<p>Les frais éventuels liés à la mise à disposition de locaux (diffusion ciné – mise en place de grilles caddy) ou à des rafraîchissements conviviaux (boissons).</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre et nature des événements proposés aux étudiant-es,</p> <p>Nombre de personnes participantes aux événements</p> <p>Nombre de lieux d'expositions de la campagne itinérante de sensibilisation</p>
Indicateurs de réussite	<p>Plus de 3 événements proposés dans l'année scolaire</p> <p>Plus de 60 personnes sensibilisées</p> <p>7 lieux retenus pour l'exposition itinérante</p>

Contraintes (techniques, réglementaires...)	Avoir une identité visuelle qui convienne à tous nos établissements	
Moyens humains	Moyens financiers	
Une personne en charge de la mise en œuvre, du déploiement et du suivi des événements, en capacité d'avoir les références requises pour communiquer sur les VSSH, les discriminations et l'égalité	<ul style="list-style-type: none"> - Compter environ 15 000 euros réalisation « sérieuse » d'une campagne comme celle de l'Université de Cambridge. - Le coût d'un théâtre-forum 4 200 euros - Les frais de déplacement des intervenants (200 euros par personne : train + hôtel) 	
Montant total : 25 000 euros en 2019 puis 10 000 euros par an		

<p>Jalons de mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier-février 2019 : identification de la personne en charge du projet et élaboration des éléments à promouvoir pour la campagne de sensibilisation (choix des films – invitation des intervenant-es...) - Mars à juin 2019 : travail sur une communication smartphone. (site web ?) + travail sur une identité visuelle - Septembre 2019 : début des campagnes de sensibilisation
--

Fiche projet – 22

Nom du projet : Réseau de jardins partagés	Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable
<p>Hypothèses de base :</p> <p>Les étudiant-e-s, et les personnels, sont demandeurs d'espaces où ils pourraient à la fois cultiver principalement des légumes et fruits et mettre en place des dispositifs de compostage. Cela leur permet de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie, au respect de l'environnement, à la rencontre de personnes d'origines diverses ou encore à développer des initiatives citoyennes.</p>		
Etat des lieux	Il n'existe pas de jardin partagé dans le domaine universitaire bien que l'on observe, <i>via</i> le développement de l'intervention des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) dans certains des établissements du site, un besoin de se nourrir plus 'vertueusement'.	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Donner accès aux étudiant-e-s et personnels des établissements du site à des jardins partagés pour leur permettre de cultiver des biens de consommation alimentaire et d'installer des composteurs.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u> - Sensibiliser les directions des établissements de la valeur d'un tel dispositif sur les deux aspects de l'économie sociale et solidaire (consommation</p>	

	<p>alimentaire 'durable'/compostage et développement de la responsabilité civique de l'étudiant·e) afin qu'ils favorisent l'implantation d'un tel dispositif dans leur établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la mise en œuvre des jardins partagés sur les sites alsaciens en particulier aux abords des résidences universitaires. - Faciliter la création d'un réseau de jardins partagés à fins de mutualisations de ressources et de sensibilisation aux bienfaits induits. 				
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - L'établissement d'un cahier des charges à destination d'un établissement (gouvernance et associations étudiantes) pour la mise en place d'un jardin partagé. - Mise en œuvre d'un réseau inter-établissements. 				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Le projet prend en compte</td> <td style="width: 50%;">Le projet ne prend pas en compte</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence de tels dispositifs dans les autres établissements - Le besoin de consommation alimentaire éco-responsables - Le projet de jardin sur le toit de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM) avec l'entreprise <i>Soprema</i> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terrains et modalités d'utilisation - Aides éventuelles de collectivités souhaitant développer ce type d'initiatives </td> </tr> </table>		Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de tels dispositifs dans les autres établissements - Le besoin de consommation alimentaire éco-responsables - Le projet de jardin sur le toit de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM) avec l'entreprise <i>Soprema</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terrains et modalités d'utilisation - Aides éventuelles de collectivités souhaitant développer ce type d'initiatives
Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte				
<ul style="list-style-type: none"> - L'absence de tels dispositifs dans les autres établissements - Le besoin de consommation alimentaire éco-responsables - Le projet de jardin sur le toit de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM) avec l'entreprise <i>Soprema</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terrains et modalités d'utilisation - Aides éventuelles de collectivités souhaitant développer ce type d'initiatives 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions d'information auprès des associations étudiantes</p> <p>Nombre de jardins partagés mis en place dans les établissements</p>				
Indicateurs de réussite	<p>Plus de 3 jardins partagés dans le site avant la fin du schéma</p> <p>Plus de 6 associations d'étudiant·e-s impliquées dans ce type de projet</p>				
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes techniques et réglementaires liées à la mise à disposition d'un terrain - Contraintes liées au décalage entre le calendrier universitaire et le calendrier du jardinier 				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Moyens humains</td> <td style="width: 50%;">Moyens financiers</td> </tr> <tr> <td>Mobilisation des associations étudiantes</td> <td> <p>Aide au démarrage : 500 euros par jardin</p> <p>Suivi annuel : 500 euros par jardin</p> <p>En nature : Mises à disposition d'espaces</p> </td> </tr> </table>		Moyens humains	Moyens financiers	Mobilisation des associations étudiantes	<p>Aide au démarrage : 500 euros par jardin</p> <p>Suivi annuel : 500 euros par jardin</p> <p>En nature : Mises à disposition d'espaces</p>
Moyens humains	Moyens financiers				
Mobilisation des associations étudiantes	<p>Aide au démarrage : 500 euros par jardin</p> <p>Suivi annuel : 500 euros par jardin</p> <p>En nature : Mises à disposition d'espaces</p>				
Montant total : 1 000€ par an pendant 2 ans puis 2000€ par an					
Jalons de mise en place					
Réunions de sensibilisation à l'automne 2018 puis au fil de l'eau					

Nom du projet : Auto-défense et confiance en soi		Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage
Hypothèses de base : Les étudiants, et surtout les étudiantes, demandent à pouvoir bénéficier d'enseignement d'auto-défense et de confiance en soi. Ils et elles souhaitent se sentir mieux armés pour leurs déplacements nocturnes ou leurs déplacements en transport en commun, quand le harcèlement de rue peut avoir lieu.			
Etat des lieux	Un enseignement d'auto-défense portant sur le développement de la confiance en soi, du positionnement du regard ou de l'attitude n'est pas proposé à ce jour au Service des sports. Ce dernier propose des sports de combat tel l'Aikido, le judo et cinq autres disciplines, mais de l'avis des maîtres eux-mêmes cela ne permet de développer une défense active qu'au bout de nombreuses années de pratique. Il s'agit donc ici d'acquérir plus une position du regard, une attitude corporelle, une assurance en soi afin d'éviter des comportements violents d'un tiers, plus que de techniques de combats.		
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Donner aux étudiant-es une confiance en soi face à des situations d'altercation afin de conserver ses moyens. Développer des méthodes d'évitement des comportements violents.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement d'une confiance en soi et des moyens d'évitement des comportements violents par une position du regard, une gestuelle, une position du corps. - Cours de 15 personnes avec un minimum de 10 heures de formation, à raison d'une heure par semaine 		
Livrables	2 séances d'auto-défense et de confiance en soi à Strasbourg et une à Mulhouse		
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Trois à quatre formations par année, à raison d'une heure par semaine, pendant 10 semaines		La mise à disposition d'une salle	
Indicateurs de suivi	Nombre de participant-es		
Indicateurs de réussite	Enquête de satisfaction Moins d'harcèlement de rue ? 😊		
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Trouver une salle disponible		

Moyens humains	Moyens financiers
Une formatrice ou un formateur	50 euros par heure de cours
Montant total : 1 500 euros par an (sans la salle) pendant 4 ans, voire 2 000 euros /an si 4 sessions	
Jalons de mise en place : Début 2019 : organisation (salle, annonce aux étudiant-es, contrat avec la formatrice/le formateur Printemps et automne 2019 : déroulé des trois formations (2 à Strasbourg, 1 à Mulhouse)	

Fiche projet – 24

Nom du projet : Réseau de recycleries	Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable
Hypothèses de base : Les étudiant·e·s, et les personnels, sont à la recherche de moyens concrets pour contribuer, sur leurs lieux d'études et de travail, à l'économie circulaire. Parmi bien d'autres, le recyclage et le réemploi constituent des pratiques citoyennes qui répondent à cette attente.		
Etat des lieux	Il existe peu de recycleries dans les établissements du site universitaire alsacien. À l'initiative de ses étudiants, la HEAR en héberge une depuis deux ans qui présente le double avantage d'assurer une fonction de réutilisation d'un ensemble de matériaux pour les projets d'études des élèves mais également de les responsabiliser dans une gestion raisonnée, collective et citoyenne (avec la création d'un système de monnaie virtuelle).	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Développer un réseau de recycleries dans l'ensemble des établissements du site sur la base de l'expertise des étudiants de la HEAR ou d'autres associations mais tenant compte des spécificités, des besoins et des usages de chaque établissement.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des visites de la recyclerie de la HEAR. - Sensibiliser la direction des établissements de la valeur d'un tel dispositif sur les deux aspects de l'économie sociale et solidaire (recyclage d'objets et développement de la responsabilité civique de l'étudiant) afin qu'ils favorisent l'implantation d'un tel dispositif dans leur établissement. - Accompagner la mise en place des initiatives qui découleraient de la phase de sensibilisation 	

	- Faciliter la création d'un réseau des recycleries à l'échelle du site (transfert de savoir-faire – échanges de produits...)	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Étude sur l'existant dans les établissements universitaires français et chez nos voisins transfrontaliers - Élaboration d'un cahier des charges à destination d'un établissement (gouvernance et associations étudiantes) pour la mise en place d'une recyclerie - Mise en œuvre d'un réseau inter-établissements de recycleries 	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'une recyclerie efficace et efficiente à la HEAR et le caractère innovant de sa méthode de gestion - L'absence de tels dispositifs dans les autres établissements - La valeur d'usage des produits susceptibles de réemploi - Le coût environnemental et économique actuel de l'absence de réemploi de ces objets et matériaux 		Potential de réemploi des objets susceptibles d'être recyclés
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites de la recyclerie de l'HEAR Nombre de réunions d'information auprès des associations étudiantes Nombre de recycleries mises en place dans les établissements 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 3 recycleries dans le site d'ici la fin du schéma Plus de 6 associations d'étudiant-e-s impliquées dans une création d'une recyclerie 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes techniques et réglementaires liées à la mise à disposition de locaux Pérennité de la gouvernance par les associations 	
Moyens humains		Moyens financiers
Mobilisation des associations étudiantes		<ul style="list-style-type: none"> Aide au démarrage : 500 euros par association En nature : Mises à disposition d'espaces
Montant total : 1 000€ par an pendant 4 ans		
Jalons de mise en place		
<ul style="list-style-type: none"> Visites de la recyclerie de l'HEAR début 2019 Réunions de sensibilisation printemps 2019 puis au fil de l'eau 		

Nom du projet : Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH	Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable et action concertée pour l'UHA
Hypothèses de base : <p>Les étudiant-es, et les personnels peuvent être victimes de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) au cours de leurs études ou de leur vie professionnelle. Ces violences ne peuvent être acceptées. Elles doivent être arrêtées au plus vite et seul un signalement auprès de nos institutions peut le permettre. Les étudiant-es sont à la recherche d'un accompagnement pour rédiger leur déclaration à l'institution, connaître les démarches ou trouver une écoute. Cet accompagnement doit être fait par des professionnels de l'aide aux victimes. Les étudiant-es peuvent ressentir le besoin d'un lieu de proximité, tout en étant extérieur à nos établissements.</p>		
Etat des lieux	<p>Les étudiant-es bénéficient auprès du Service de médecine préventive d'un accompagnement psychologique en cas de situation de VSSH. L'aide pour la rédaction et la constitution d'un dossier de déclaration se fait actuellement principalement auprès d'associations civiles d'aide aux victimes ou de sites internet. Il n'existe pas de lieu neutre, conventionné par nos établissements, où les étudiant-es seraient accompagné-es par des professionnels pour ce faire.</p>	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Permettre aux étudiant-es d'avoir un lieu de proximité où ils et elles seront accompagné-es dans leurs démarches pour signaler un fait de VSSH, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur donnant accès à des professionnels de l'aide aux victimes - en leur identifiant un lieu de proximité, digne de confiance, conventionné - en ayant connaissance et en leur permettant de « garder le contrôle » des étapes de leur déclaration. <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u> Contribuer à la mise en place d'une antenne permanente de l'association « SOS-aide aux habitants » dans le quartier de l'Esplanade (permanence actuelle sur une dizaine de sites dans le bas-rhin, dont au Neuhof) ; en accès libre, à raison de 3 demi-journées par semaine.</p>	
Livrables	<p>Rapport annuel des situations (anonymisées) suivies dans les locaux de l'association (nombres de personnes reçues – nature de la situation : sexisme, harcèlement, homophobie – lieu de l'infraction : amphi – TD – TP – soirées – labo...)</p>	

Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
<ul style="list-style-type: none"> - le Sumps s'est engagé à se former et à accompagner les victimes étudiantes dans la rédaction d'une déclaration à l'hiver 2018. Cela se ferait en complément et en synergie avec l'antenne d'écoute. - Les moyens financiers déployés par les partenaires de l'opération : <ul style="list-style-type: none"> - Unistra - Ministère de la Justice 	<ul style="list-style-type: none"> - La location des locaux, assumée directement par l'association « SOS – aide aux habitants » - La formation des personnels de l'association aux démarches de déclaration de VSSH auprès de nos établissements ; formation prise en charge par l'Unistra.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lieux (antennes de l'association en Alsace) qui accueilleront des étudiant-es, - Nombre de personnes reçues et accompagnées par l'association - Nature de la situation (sexisme – harcèlement – homophobie) - Enquête de satisfaction auprès des personnes sur l'accueil et l'accompagnement des personnes s'étant présentées – sous réserve que ces personnes se sont fait connaître auprès de nos établissements.
Indicateurs de réussite	<p>Plus de 15 personnes reçues dans l'année scolaire</p> <p>Moins de situations « laisser pour compte » dans nos établissements</p> <p>Augmentation du nombre de situations déclarées</p>
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Cette association ne concerne que les établissements du 67 en raison de la nature du service (proximité). Mais une action équivalente concertée peut être déployée pour l'UHA.</p> <p>Convention avec l'association « SOS - Aide aux Habitants »</p>
Moyens humains	Moyens financiers
Néant	10 000 euros par an= forfait à négocier avec l'association SOS-aide aux habitants
Montant total : 40 000 euros	
<p>Jalons de mise en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décembre 2018 : établissement du cahier des charges entre nos établissements et l'association - Février 2019 : signature de la convention - Mars 2019 : rencontres avec le public étudiant pour se faire connaître et ouverture prévue de l'antenne à l'Esplanade - Juin 2019 : premier bilan d'étapes - Janvier 2020 : livraison du rapport annuel des situations rencontrées 	

Nom du projet : Bus pédagogique : <i>Mon appart'Éco-Malin</i>		Commission : DD&RS	Avis du comité de pilotage Favorable
Hypothèses de base : Les étudiant-e-s, et les personnels, sont à la recherche de moyens leur permettant de limiter leur consommation d'énergies en général et en particulier celle liée à leur habitation. Ils le sont à la fois en tant que citoyens éco-responsables et en tant qu'étudiants en situation de précarité énergétique.			
Etat des lieux	Les étudiant-e-s, et les personnels, sont en manque de ressources qui leur permettraient, à leur niveau, de réduire leurs dépenses énergétiques et, ainsi, de contribuer à la lutte contre les dérèglements climatiques		
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL</u> Mettre en contact les étudiant-e-s et personnels avec un dispositif pédagogique devant leur permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adopter des gestes destinés à limiter leur consommation d'eau et d'énergies - de favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables - de lutter contre leur précarité énergétique <p><u>OBJECTIF OPERATIONNEL</u> Mobiliser l'appartement mobile et pédagogique <i>Mon appart'Eco Malin</i> afin que ce bus pédagogique puisse se déplacer sur les campus et les établissements du site</p>		
Livrables	Compte rendu du parcours de <i>l'Appart'Eco Malin</i>		
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte	
Les moyens offerts par les partenaires de l'opération - EDF - ÉS - CD 67 - CD 68 - Caritas Alsace Secours catholique - Association Territoriale des Organismes Hlm d'Alsace (AREAL)		Le contenu et l'animation de <i>l'Appart'Eco Malin</i> Les emplacements où stationnera le bus	
Indicateurs de suivi	Nombre de lieux où <i>l'Appart'Eco Malin</i> aura fait escale Nombre de visiteurs de <i>l'Appart'Eco Malin</i> Enquête de satisfaction auprès des visiteurs		
Indicateurs de réussite	Plus de 10 étapes Plus de 400 visiteurs		

Contraintes (techniques, réglementaires...)	Conventions entre le SDVE-A et le dispositif « Mon appart'Eco Malin »	
Moyens humains	Moyens financiers	
Un référent par établissement / Un coordinateur	Néant	
Montant total : /		
Jalons de mise en place Début du parcours : début 2019 – Tout au long de la durée du schéma		

3-6 Accueil et conditions de vie

Fiche projet – 27

Nom du projet : Observatoire alsacien du logement des étudiants	Commission : Accueil et conditions de vie des étudiants	Avis du comité de pilotage : Favorable
<p>Hypothèses de base : La grande enquête sur les conditions de vie des étudiants nous a permis d'approcher la question des besoins et de la demande des étudiants en matière de logement. La question du logement des étudiants reste cependant à approfondir et plusieurs enjeux justifient le développement d'une observation pérenne et partagée sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un enjeu de connaissance où l'objectif est de mieux connaître l'offre et la demande et d'identifier les difficultés d'accès au logement des étudiants. - Un enjeu d'action en identifiant les dysfonctionnements et les cibles d'intervention des collectivités. -Un enjeu d'attractivité du territoire: une meilleure accessibilité des logements favorisent l'attractivité des étudiants sur le territoire 		
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Grande enquête sur les conditions de vie des étudiants réalisée en mai 2017 dans le cadre du SDVE-A - Réponse positive à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Association des Villes Universitaires de France et de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme auquel nous avons répondu en amont du SDVE 2.0 - Lancement des partenariats entre l'Université de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, le CROUS et l'ADEUS 	
Objectifs du projet	OBJECTIF GENERAL : Un observatoire alsacien du logement des étudiants est monté avec en parties prenantes l'Université de Strasbourg, les	

	<p>établissements du SDVE-A, L'Eurométropole de Strasbourg, le CROUS de Strasbourg, l'ADEUS, Mulhouse Alsace Agglomération et l'AURM. Celui-ci aura pour mission de doter les acteurs d'un outil de connaissance leur permettant d'appuyer leurs actions et leur politique autour d'un diagnostic partagé.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS (en cours de définition)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité de pilotage regroupant les porteurs du projet - Mise en place d'un comité technique élargi - Autres modalités en cours de définition
--	---

Livrables	- A définir en comité de pilotage	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
	<ul style="list-style-type: none"> - Le retour d'expérience des autres observatoires du logement des étudiants en France - Les aspects directs notamment la charge de travail induite sur l'ADEUS 	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement d'un chargé de mission (à définir avec le comité de pilotage de l'observatoire)
Indicateurs de suivi	- Fréquence des réunions du comité de pilotage	
Indicateurs de réussite	- Le rapport sur le logement des étudiants en Alsace répond aux questions que se posent les établissements	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	- Périmètre de l'observatoire très large (toute l'Alsace) avec un nombre important d'acteurs à réunir	
	Moyens humains	Moyens financiers
	<ul style="list-style-type: none"> - 1 chargé de mission sur le benchmarking et sur la définition des objectifs 1 stagiaire en urbanisme sur 6 mois de stage ? (cadre du stage à définir par les partenaires) 	
Montant total : 3 000€ en 2019		
Jalons de mise en place		
<ul style="list-style-type: none"> - Avant Aout 2018 : Rencontre/Réunion entre l'Université de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg, co-porteurs du projet, afin d'identifier ensemble les acteurs locaux à mobiliser dès la réunion de lancement - Second semestre 2018 : Réunion de lancement avec les acteurs concernés et définition du périmètre et de la gouvernance - Fin 2018/début 2019 : Journée d'échange autour des objectifs, de la mutualisation et des indicateurs. - Premier semestre 2019 : formalisation des partenariats et démarrage du projet avec un premier comité de pilotage au second trimestre. 		

<p>Nom du projet : Urgence logement en période de rentrée : anticipation et concertation</p>	<p>Commission : Accueil et conditions de vie</p>	<p>Avis du comité de pilotage : favorable</p>
<p>Hypothèses de base : Il devient, au fil des années, de plus en plus nécessaire qu'établissements, collectivités et acteurs du logement sur le site alsacien se mobilisent pour proposer un dispositif solide d'accueil et de prise en charge des étudiants sans logement en période de rentrée.</p> <p>Plusieurs profils ressortent : Certains étudiants manquent simplement d'information et de visibilité sur l'offre de logement, d'autres sont dans des situations beaucoup plus complexes, manquant à la fois de moyens financiers, d'information mais souvent aussi d'un garant.</p>		
<p>Etat des lieux</p>	<p>Chaque année, Strasbourg accueille un nombre croissant d'étudiants en grande difficulté face à l'absence de logement disponible. Ces étudiants, bien souvent néo-arrivants à Strasbourg, sont en attente d'un logement du Crous, bien que celui-ci ait généralement déjà rempli ses résidences ainsi que sa liste d'attente.</p> <p>L'enjeu est de mettre au point un dispositif permettant de les accueillir et de leur proposer des solutions de logement temporaires, le temps de trouver un logement stable.</p>	
<p>Objectifs du projet</p>	<p>OBJECTIF GENERAL : Réduire significativement le nombre d'étudiants en situation critique de demande de logement lors de la rentrée universitaire. Il sera pour cela nécessaire d'apporter une solution adaptée aux différents profils</p> <p>Informé et rendre visible l'offre de logement d'une part, et mettre au point un dispositif d'hébergement en urgence entre fin août et mi-novembre d'autre part.</p> <p>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser de manière ponctuelle à plusieurs reprises sur la période de mi-août à mi-novembre un forum du logement, réunissant tous les acteurs proposant du logement sur le sol strasbourgeois. L'objectif est de permettre à des étudiants de se réunir en colocation, de trouver un logement dans l'offre privée dont il n'avait pas connaissance etc. - Créer un système de prise en charge unique, en coordination entre établissements, collectivités et bailleurs, pour accueillir les étudiants en urgence en attendant un logement plus stable. 	

Livrables	Un forum du logement étudiant ayant lieu en période de rentrée, à plusieurs reprises.	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Consensus trouvé sur un dispositif d'accueil en urgence à la rentrée - Estimation des coûts, de la marge de manœuvre existante pour les différents partis - Décision à prendre concernant la nature du dispositif 	
Indicateurs de réussite	<p>Le nombre d'étudiants sur les listes d'attente du Crous diminue significativement à partir de la mise en application du projet.</p> <p>Les étudiants en difficulté sont orientés vers un dispositif clair et connu de tous, et sont pris en charge.</p> <p>Le forum du logement étudiant a permis à de nombreux étudiants de trouver un hébergement adapté à leurs attentes.</p>	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<p>Nécessité de mobiliser des logements et/ou un espace non prévu à cet effet de manière concentrée à une période courte et très chargée.</p> <p>Manque de place et de marge de manoeuvre pour le Crous et la ville.</p> <p>Impossibilité de prévoir et de mesurer le nombre exact d'étudiants concernés.</p> <p>Ne concerne pas l'UHA (Colmar – Mulhouse).</p>	
	Moyens humains	Moyens financiers
	<p>X Vacataires étudiants mobilisés sur le forum du logement</p> <p>X ETP sur l'organisation du forum du logement, le recrutement des vacataires, leur formation et la communication auprès des bailleurs.</p>	<p>Support de communications, petits équipements (Badges etc.) pour le jour J, collation pour les participants... Coût total estimé de 50€.</p>
Montant total : 4 000€ par an pendant 4 ans		

Jalons de mise en place :

Rentrée 2018 : Mise en place de la première édition du forum logement

Rentrées suivantes : élargissement à tous les établissements strasbourgeois

Fiche projet – 29

Nom du projet : Accueil et intégration des étudiants internationaux et ultra-marins	Commission : Accueil et conditions de vie	Avis du comité de pilotage : Favorable et action concertée pour l'UHA
Hypothèses de base : Coordonner davantage l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et ultra marins en associant l'ensemble des partenaires. Région Grand Est, L'Eurométropole, CROUS, Université de Strasbourg et les membres associés, Université de Haute Alsace, INSA de Strasbourg, Jeunes Ambassadeurs d'Alsace (JAA), Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU), Campus France, associations d'étudiants, ENA		
Etat des lieux	Organisation d'événements passés de manière un peu trop dispersée et beaucoup d'activités concentrées sur le début de l'année académique A titre d'exemple : Campus France : un dimanche en famille ; accueil CROUS en association (soirée buffet...), événements de l'Université de Strasbourg et des membres associés ; site et événement « Strasbourg aime ses étudiants » Pour la première fois le CROUS et Strasbourg aime ses étudiants s'associe au sein d'un même événement d'accueil des étudiants internationaux (en 2018 au Pavillon Joséphine)	
Objectifs du projet	<u>OBJECTIF GENERAL</u> Amélioration de l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux en fédérant les partenaires dans le but d'accroître l'attractivité du site. En complément de l'existant (guichet unique, accueil spécifique des établissements). <u>OBJECTIFS OPERATIONNELS</u> - Elaboration d'un document d'information dématérialisé, faisant état de tous les événements à visée générale (recensement) qui pourrait, à titre d'exemple, s'intégrer dans le site « Strasbourg aime ses étudiants » (Eurométropole) ; des liens vers des « ressources » pourraient également être proposés.	

	- Relais et participation par les établissements associés d'un temps fort au début de l'année universitaire organisé par le CROUS et la Ville (musique + buffet), dans l'idéal en associant les marraines et les parrains (étudiants français)	
Livrables	Production du document et partenariat global du site avec les organisateurs de l'événement	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte
La Ville de Strasbourg, le CROUS, Campus France, les associations d'étudiants		
Indicateurs de suivi	Rétro-planning à construire à partir de la rentrée 2018-2019 avec l'ensemble des partenaires (réunions préparatoires) pour l'année académique 2019-2020	
Indicateurs de réussite	<p>Nombre de connexions sur le site, nombre de participants aux événements organisés, enquêtes de satisfaction</p> <p>Production du document -guide</p>	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination de l'ensemble des acteurs impliqués - Les normes de sécurité et d'hygiène, obtention des autorisations, organisation de la partie restauration, matériel (pour la musique, sono...), les accès pour les étudiants... - Évènements payants ou gratuits, avec réductions ? - Gestion des inscriptions (vente des tickets en ligne...) - Autorisations : alcool, SACEM... 	
Moyens humains		Moyens financiers
Services de communication des établissements et référents SDVE pour le relais		
Montant total : 0€		
Jalons de mise en place		
Première occurrence en octobre 2018, inscription plus large de tous les établissements à partir de 2019		

Nom du projet : Job étudiant : vers une meilleure visibilité	Commission : Accueil et conditions de vie	Avis du comité de pilotage : favorable
<p>Hypothèses de base : Les jobs étudiants disponibles souffrent d'un manque de visibilité, un étudiant sait rarement où chercher un emploi lorsqu'il en a besoin. Si de nombreuses plateformes dédiées à l'emploi étudiant existent, une plate-forme unique à l'échelle du SDVE aurait l'avantage de concentrer les informations et de les rendre plus lisibles.</p>		
Etat des lieux	<p>Il existe actuellement dans l'académie une multiplicité de sites proposant des jobs étudiants. Cet éclatement des offres est préjudiciable en termes de visibilité des emplois disponibles pour l'étudiant.</p> <p>Le site Jobaviz, utilisé par le réseau des Crous, bénéficie d'un positionnement privilégié en tant qu'outil national intégré au site messervices.etudiant.gouv.fr sur lequel la quasi-totalité des étudiants devrait disposer d'un compte suite à la mise en place de la CVEC. Un contrôle de la qualité des offres d'emploi et de leur compatibilité avec les études est par ailleurs déjà mis en place.</p>	
Objectifs du projet	<p><u>OBJECTIF GENERAL :</u></p> <p>Faciliter la recherche de jobs étudiants compatibles avec les études. Permettre aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité sur l'offre de jobs étudiants dans leur académie.</p> <p><u>OBJECTIFS OPERATIONNELS :</u></p> <p>Concentrer les offres d'emplois étudiants existantes sur une plateforme unique à l'échelle du site Alsace : Jobaviz.</p>	
Livrables	<p>Une plateforme recensant les offres de logement sur le site, accessible aux établissements comme aux professionnels, simple d'utilisation pour les étudiants.</p>	
Le projet prend en compte		Le projet ne prend pas en compte

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un chargé de mission dédié à l'emploi étudiant et à la promotion de Jobaviz auprès des professionnels - Bilan régulier du gain en visibilité et en utilisation de la plateforme 	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de visites sur le site - nombre d'annonces mises en ligne - nombre d'employeurs actifs 	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Promotion du site auprès des employeurs. Intégration des offres d'emploi par les universités et établissements.	
Moyens humains		Moyens financiers
Un stagiaire sur 6 mois		
Montant total : 3000€		
Jalons de mise en place :		
La mise en place de ce projet peut être envisagée dès la rentrée 2019.		

Fiche projet - 31

Nom du projet : Charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	Commission : Accueil et conditions de vie	Avis du comité de pilotage : Favorable
Hypothèses de base :		
D'une part les étudiants ont de moins en moins de temps pour se restaurer. D'autre part les étudiants sont confrontés à des plannings journaliers très chargés, compliquant d'autant plus la situation des étudiants salariés.		

Etat des lieux	<p>Selon l'enquête sur les conditions de vie des étudiants alsaciens de 2017, réalisée dans le cadre du précédent SDVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 37% des étudiants ne déjeunent pas systématiquement le midi (54% par manque de temps) - 10% des étudiants déclarent ne pas aller au RU parce que leur pause est trop courte, 9% car le temps d'attente est trop long
Objectifs du projet	<p>Objectif général :</p> <p>Adapter les rythmes d'études aux besoins des étudiants</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer une réflexion approfondie sur les politiques d'organisation des cours avec les établissements - Dresser un rapport reprenant les conclusions de cette réflexion et le présenter aux établissements - Rédiger une charte

Livrables	La charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	
	Le projet prend en compte	Le projet ne prend pas en compte
		Les moyens et coûts de communication qui seront définis au moment de la rédaction de la charte
Indicateurs de suivi	Nombre d'établissements participant régulièrement à la phase de réflexion	
Indicateurs de réussite	Nombre d'établissements appliquant la charte	
Contraintes (techniques, réglementaires...)	Contraintes géographiques Contraintes pédagogiques	
	Moyens humains	Moyens financiers
	Commission ACV	
Montant total : /		
Jalons de mise en place :		
Réflexion : jan 2019 à déc 2019 / Rapport : jan 2020 à sep 2020 / Charte : oct 2020 à avril 2021		

4 - Indicateurs de suivi et de réussite

N°	Nom du projet	Indicateur de suivi	Indicateur de réussite
1	Centre de santé	Nombre de rendez-vous pris	Nombre de consultations réelles
2	Prise en charge des étudiants obèses	Nombre d'étudiants participant	Résultats objectifs
3	Réseau étudiant relais campus (ErcA)	Nb de candidatures / nb de postes	Nb de contacts avec des étudiants
4	Réseau des référents Santé et aides sociales	Nombre de référents (établissements)	Nombre de réunion
5	Concours de création artistique et littéraire	Nombre d'étudiants candidats	Notoriété des étudiants primés
6	Plateforme média étudiante	Nombre et diversité des contributions	Rayonnement de la plateforme
7	Ateliers de pratiques collectives mutualisées	Nombre d'ateliers proposés	Nombre de participants
8	Lutte contre le bizutage (formation)	Nombre de participants	Nombre de certifications
9	Lutte contre le bizutage (communication)	Nombre et diversité de campagne	Nombre d'établissements concernés
10	Répertoire des compétences de l'engagement	Production des outils	Utilisation effective des outils
11	Journée de la vie étudiante du site Alsace	Tenue de l'évènement	Nombre de participants
12	Campagne commune pour la participation aux élections Crous	Participation des élus / listes	Taux de participation aux élections
13	Ouverture du diplôme universitaire d'engagement étudiant	Typologie des inscrits	Typologie des diplômés
14	Transition secondaire – supérieur	Nombre de participants	Satisfaction des participants
15	Certification en langues	Adhésion des écoles d'ingénieurs	Délivrance de certification adaptées
16	Insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	Nb et investissement des partenaires	Nombre d'étudiants accompagnés
17	Guide pratique des étudiants en situation de handicap	Nombre de guide	Retours des utilisateurs
18	Tout.e.s en selle	Nombre d'évènements organisés	Nombre de vélos vendus
19	Pedibus nocte securi	Organisation des marches	Participation aux marches
20	Campagne EcoGestes	Production des outils	Baisse de la consommation énergétique
21	Campagne de sensibilisation au VSSH	Nombre d'évènements	Nombre de participants
22	Réseau de jardins partagés	Nombre de jardins installés	Nombre d'étudiants jardiniers
23	Auto-défense et confiance en soi	Nombre de participants	Retours des participants
24	Réseau de recycleries	Nombre de visites de la recyclerie Hear	Nombre de recycleries créées
25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH	Nombre d'antenne	Nombre d'accompagnement et taux de satisfaction
26	Bus pédagogique mon appart éco-malin	Nombre d'escalas	Nombre de visiteurs
27	Observatoire alsacien du logement des étudiants	Fréquence des réunions	Réponses apportées aux interrogations
28	Urgence logement en période de rentrée	Consensus sur le dispositif	Diminution des situations d'urgence
29	Accueil et intégration des étudiants internationaux	Existence d'une information dématérialisée	"temps fort" défini
30	Job étudiant, vers une meilleure visibilité	Mise en place d'une mission dédiée	Nombre d'annonces et de visites
31	Charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	Nb d'établissements participant régulièrement à la phase de réflexion	Nombre d'établissements appliquant la charte

5 - Moyens nécessaires et répartition des coûts entre établissements

Coût prévisionnel des actions :

Axe	N°	Nom du projet	2019	2020	2021	2022
Santé et sport	1	Centre de santé	étude	?	?	?
	2	Prise en charge des étudiants obèses	10 000	10 000	10 000	10 000
	3	Réseau étudiant relais campus (Erca)	48 900	48 900	48 900	48 900
	4	Réseau des référents Santé et aides sociales	0	0	0	0
Culture et média	5	Concours de création artistique et littéraire	3 500	30 000	30 000	30 000
	6	Plateforme média étudiante	étude	?	?	?
	7	Ateliers de pratiques collectives mutualisées	6 000	6 000	6 000	6 000
Vie associative et engagement étudiant	8	Lutte contre le bizutage (formation)	13 000	13 000	13 000	13 000
	9	Lutte contre le bizutage (communication)	0	0	0	0
	10	Répertoire des compétences de l'engagement	0	7 500	7 500	7 500
	11	Journée de la vie étudiante du site Alsace	0	3 000	3 000	3 000
	12	Campagne commune pour la participation aux élections Crous	0	4 000	0	4 000
	13	Ouverture du diplôme universitaire d'engagement étudiant	0	5 000	1 000	1 000
Handicap	14	Transition secondaire – supérieur	0	1 500	1 500	1 500
	15	Certification en langues	étude	?	?	?
	16	Insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	0	0	0	0
	17	Guide pratique des étudiants en situation de handicap	5 000	5 000	5 000	5 000
Développement durable et responsabilité sociétale	18	Tout.e.s ensemble	4 500	3 000	3 000	3 000
	19	Pedibus nocte securi	0	0	0	0
	20	Campagne EcoGestes	5 000	2 000	2 000	2 000
	21	Campagne de sensibilisation au VSSH	25 000	10 000	10 000	10 000
	22	Réseau de jardins partagés	1 000	1 000	2 000	2 000
	23	Auto-défense et confiance en soi	1 500	1 500	1 500	1 500
	24	Réseau de recycle-ries	1 000	1 000	1 000	1 000
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH	10 000	10 000	10 000	10 000
	26	Bus pédagogique mon appart éco-malin	0	0	0	0
	Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants	3 000		
28		Urgence logement en période de rentrée	4 000	4 000	4 000	4 000
29		Accueil et intégration des étudiants internationaux				
30		Job étudiant, vers une meilleure visibilité	3 000			
31		Charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	0	0	0	0
Fonctionnement du SDVE, encadrement, missions, déplacements, communication ...			15 000	15 000	15 000	15 000
Total			159 400	181 400	174 400	178 400

Ce tableau reprend les 31 actions proposées par les commissions avec leur coût estimé sur la période 2019-2022, retenues par le comité de pilotage du contrat de site. Les lignes grisées (projets 3, 4, 7, 13, 16 et 17) correspondent à des actions engagées lors du précédent SDVE. Ces actions ayant révélé toute leur pertinence seront poursuivies.

Suite à la consultation des établissements et à l'état actuel d'avancement des projets, les établissements se positionnent en considérant leurs spécificités et leur stratégie interne.

Le tableau ci-dessous présente pour 2019 le positionnement des établissements

« 1 » signifie l'engagement et « 0 » le non engagement dans cette action. « C » indique que l'action sera portée par l'UHA de manière concertée avec celle inscrite dans le SDVE.

Axe	N°	Nom du projet	Unistra	UHA	INSA	ENSAS	HEAR	ENGES
Santé et sport	1	Centre de santé	1	1	1	1	1	1
	2	Prise en charge des étudiants obèses	1	1	1	1	0	0
	3	Réseau étudiant relais campus (Erca)	1	0	1	1	1	1
	4	Réseau des référents Santé et aides sociales	1	1	1	1	1	1
Culture et média	5	Concours de création artistique et littéraire	1	1	1	1	1	1
	6	Plateforme média étudiante	1	1	0	1	1	1
	7	Ateliers de pratiques collectives mutualisées	1	0	1	1	1	1
Vie associative et engagement étudiant	8	Lutte contre le bizutage (formation)	1	1	1	1	0	1
	9	Lutte contre le bizutage (communication)	1	1	1	1	0	1
	10	Répertoire des compétences de l'engagement	1	1	0	1	1	0
	11	Journée de la vie étudiante du site Alsace	1	1	1	1	1	1
	12	Campagne commune pour la participation aux élections Crous	1	0	1	1	1	1
	13	Ouverture du diplôme universitaire d'engagement étudiant	1	0	0	1	1	0
Handicap	14	Transition secondaire – supérieur	1	1	0	1	0	1
	15	Certification en langues	1	1	1	1	0	1
	16	Insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (Atouts pour tous)	1	1	1	1	0	1
	17	Guide pratique des étudiants en situation de handicap	1	1	1	1	1	1
Développement durable et responsabilité sociale	18	Toute.s en selle	1	1	1	1	1	1
	19	Pedibus nocte securi	1	1	1	1	0	1
	20	Campagne EcoGestes	1	1	1	1	0	1
	21	Campagne de sensibilisation au VSSH	1	C	1	1	1	1
	22	Réseau de jardins partagés	1	0	0	1	1	1
	23	Auto-défense et confiance en soi	1	1	1	1	0	1
	24	Réseau de recycleries	1	0	1	1	1	1
	25	Antenne d'écoute et d'accompagnement VSSH	1	C	1	1	1	1
	26	Bus pédagogique mon appart éco-malin	1	1	1	1	1	1
Accueil et conditions de vie	27	Observatoire alsacien du logement des étudiants	1	1	1	1	1	1
	28	Urgence logement en période de rentrée	1	0	1	1	0	1
	29	Accueil et intégration des étudiants internationaux	1	C	1	1	0	1
	30	Job étudiant, vers une meilleure visibilité	1	0	0	1	1	1
	31	Charte sur les rythmes d'études et la prise en compte de la pause méridienne	1	1	0	1	0	0
Fonctionnement du SDVE, encadrement, missions, déplacements, communication ...			1	1	1	1	1	1

Chaque année, un bilan des actions menées sera présenté au comité de pilotage du contrat de site ainsi que le programme pour l'année suivante. Les tableaux de coût et d'engagements seront actualisés.

Compte tenu des engagements des établissements, les contributions respectives sont déterminées suivants le principe retenu lors de précédent SDVE ; pour 1/5 suivant le nombre de site d'implantation (commune) et pour 4/5 au prorata du nombre d'étudiants inscrits au 15 janvier de l'année en cours.

Les tableaux ci-après appliquent ces principes en considérant les engagements des établissements.

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	2 862	19 555	22 417
Université de Haute-Alsace	9 694	2	954	3 730	4 684
INSA	2 015	1	477	775	1 252
ENSAS	823	1	477	317	794
HEAR	744	2	954	286	1 240
ENGEES	355	1	477	137	614
<i>Total</i>	<i>64 453</i>	<i>13</i>			<i>31 000</i>

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	1 200	6 418	7 618
Université de Haute-Alsace	9 694	2	400	1 224	1 624
INSA	2 015	1	200	254	454
ENSAS	823	1	200	104	304
<i>Total</i>	<i>63 354</i>	<i>10</i>			<i>10 000</i>

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	9 916	67 492	77 408
INSA	2 015	1	1 653	2 676	4 329
ENSAS	823	1	1 653	1 093	2 746
HEAR	744	2	3 305	988	4 293
ENGEES	355	1	1 653	471	2 124
<i>Total</i>	<i>54 759</i>	<i>11</i>			<i>90 900</i>

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	533	3 011	3 544
INSA	2 015	1	89	119	208
ENSAS	823	1	89	49	138
ENGEES	355	1	89	21	110
<i>Total</i>	<i>54 015</i>	<i>9</i>			<i>4 000</i>

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	2 127	12 444	14 572
Université de Haute-Alsace	9 694	2	709	2 374	3 083
INSA	2 015	1	355	493	848
ENSAS	823	1	355	202	556
ENGEES	355	1	355	87	441
<i>Total</i>	<i>63 709</i>	<i>11</i>			<i>19 500</i>

Etablissements	Nombre d'étudiants (15 janvier 2018)	nombre sites géo (communes)	Répartition du coût 2019 1/5 par nombre de sites géographiques + 4/5 au prorata du nombre d'étudiants (2018)		
			1/5	4/5	Total
Université de Strasbourg	50 822	6	480	3 083	3 563
ENSAS	823	1	80	50	130
HEAR	744	66	160	45	205
ENGEES	355	1	80	22	102
<i>Total</i>	<i>52 744</i>	<i>10</i>			<i>4 000</i>

Aussi, les contributions des établissements pour 2019, sous réserve de réalisation des actions prévues, s'élèveront à :

	Coût 2019
Unistra	129 121
UHA	9 391
INSA	7 092
ENSAS	4 667
HEAR	5 739
ENGEES	3 391
<i>Total</i>	<i>159 400</i>

Annexe 1 : composition des commissions

Santé et sport	
Nom-prénom	Etablissement
Rochoux Aude	Unistra
Rigaut Julie	Unistra
Schmitt Evelyne	Unistra
Erb Gilles	Unistra
Favret Fabrice	Unistra
Thomas Kedinger	Unistra
Wiederkehr Josiane	Unistra
Guillaume Jost	Unistra
Chauvigné Laurence	Crous
Gérard Marie-France	UHA
Blaison Doris	UHA
Hommel-Dolega Anne-Sophie	Ensas
Henni Sabine	Engees
Kaeding Martine	Insa
Meyer Franceska	Insa
Lucile Favet	Hear

Culture et médias	
Nom-Prénom	Etablissement
Schneider Mathieu	Unistra
Diaz Sylvain	Unistra
Zinck Frédéric	Unistra
Fuchs-Drapier Bruno	Unistra
Vonna Laurent	UHA
Binsinger Sophie	UHA
Zeller Véronique	Insa
Genest Fanny	Engees
Jeanroy Frédérique	Ensas
Doucelance Laurent	Hear
Marine Emmanuel	BNU
Boos Sarah/Juliette Lacladère	Crous

VAEE	
Nom-Prénom	Etablissement
Kenadid Ilyas	Unistra
Dupont Elise	UHA
Duboué Simon	Crous
Henni Sabine	Engees
Hommel-Dolega Anne-Sophie	Ensas
Jeanroy Frédérique	Ensas

Handicap	
Nom-prénom	Etablissement
Le Jallé Françoise	Unistra
Rakitic Fabienne	Unistra
Bouchez Brigitte	UHA
Boehrer Alexis	UHA
Hommel-Dolega Anne-Sophie	Ensas
Saim Celia	Ensas
Piechowiak Claire	Unistra
Burger Denis	Insa
Adam George	Unistra
Claude Hélène	Insa
Gaus Jacques	Mulhouse Aglo
Bernard Marianne	Engees
Ecormier Myriam	UHA
Demorieux Patricia	Unistra
Bennaghmouch Saloua	UHA
NC	Hear
NC	Crous

DDRS	
Nom-Prénom	Etablissement
Christian Brassac	Engees
Patrick Meier	Engees
Lise Lançon	Ensas
Lionel Debus	Ensas
Emmanuel Alby	Insa
Isabelle Kraus	Unistra
David Gauckler	Unistra
Emeline Vercoullie	Unistra
Ludovic Fabre	Unistra
Arnaud Piombini	Unistra
Brahim Doughouas	Unistra
Joana Levy	Unistra
Pascal Humbert	Hear
Pauline Hasseveldt	UHA
Laurent Vallet	Crous
Simon Duboué	Crous

Accueil et conditions de vie	
Rustom Lina	Crous
Duboué Simon	Crous

Lucile Favet	Hear
Nathalie Gartiser	Insa
Kohler Sophie	UHA
Picard Baptiste	Unistra
Dupront Diane	Unistra
Bousquet Hugo	Unistra

Référents d'établissements	
Nom-Prénom	Etablissement
Stegmann Geoffroy et Ilyas Kenadid	Unistra
Kohler Sophie	UHA
Kaeding Martine	INSA
Stenger Marie-Josée	Engees
Hommel-Dolega Anne-Sophie	Ensas
Pages Estelle	HEAR

Kenadid Ilyas	Unistra
Wade Ousmane	UHA
Hommel-Dolega Anne-Sophie	Ensas
Voegtling Patrick	Ensas
Henni Sabine	Engees
Kaeding Martine	Insa
Favet Lucile	Hear

(Ceci constitue le noyau dur de la commission, susceptible de s'élargir selon les thématiques.)